

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
N° 08/2026
9 JUILLET 2026
AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION ET VISIOCONFÉRENCE

Présidence Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE (Visio), Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA (Visio), Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND (Visio), Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAENDER (Visio), Caroline PUJOL (Visio)

Excusés Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE)
 Christophe HALLEUMIEUX (DG Délégué)

Assistent Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG), Thierry COLLIGNON (Visio)

- Début de réunion à 10h00 -

1. Ouverture de la réunion

Jean GRACIA accueille tous les membres du Bureau fédéral présents.

Nicolas PARÉSY, Secrétaire général, propose les validations :

→ **Validation de l'ordre du jour.**

→ **Validation du procès-verbal du Bureau du 11 juin 2026.**

Le Secrétaire général remercie les membres du Bureau pour l'envoi de leur synthèse d'intervention, permettant la diffusion rapide du compte-rendu.

2. Intervention du Président – Jean GRACIA

1. Agenda du président

Date	Lieu	Description
12-juin	Visio	Assemblée générale IFSO
14-juin	Épinal	Championnats de France Masters
15-juin	Visio	Webinaire clubs sur la rentrée 2026-27
16-juin	Visio	Préparation du Colloque médical des 20-22 novembre 2026
16-juin	Visio	Réunion Diamond League (projet post 2029)
18-20 juin	Tromsøe, Norvège	Congrès AIMS (European Athletics)
22-juin	Visio	Taskforce Safeguarding (World Athletics)
22-juin	Paris	Rencontre fédérations partenaires de la MAIF

23-juin	FFA – Visio	Commission des agents sportifs
23-juin	FFA	Présentation stratégie du pôle territoire
25-juin	FFA	Signature de la Convention FFA – France Travail
25-juin	FFA	Réunion avec des représentants du Lamentin (MAR)
27-juin	Stade Charléty	Conférence de presse athlètes – Meeting Diamond League
28-juin	CNOSF	Réception des anciens champions
28-juin	Stade Charléty	Meeting Diamond League
29-juin	Visio	Commission Gouvernance et intégrité (European Athletics)
30-juin	CNOSF	Assemblée générale CNOSF
30-juin	Visio	Réunion groupe meetings du Comité consultatif des organisateurs
1 ^{er} juillet	FFA – Visio	Présentation finale du PSF 2026
2-juil.	FFA	Réunion de travail sur les CDR et CRR
02-juillet	FFA	Groupe de travail Gouvernance
03-juillet	FFA – Visio	Cellule Gouvernance et intégrité
05-juillet	Dreux	Finale des Pointes d'or
6-juil.	Visio	Comité de sélection – Rieti 2026
7-8 juillet	Lausanne	Comité exécutif (European Athletics)

Intervention du Président

Avant d'aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour de notre Bureau fédéral, je voudrais avoir une pensée toute particulière pour deux grandes figures de l'athlétisme français qui nous ont quittés ces derniers jours.

Vous avez tous appris le décès de **Serge Bord**, dont les obsèques auront lieu demain. Beaucoup d'entre vous l'ont bien connu. Pour ma part, j'ai eu la chance de travailler à ses côtés lorsque je suis arrivé à la Fédération en 1992. Après avoir été un excellent athlète, Serge avait choisi de mettre son expérience au service des autres, d'abord comme entraîneur national, puis comme Directeur technique national. Il a accompagné plusieurs générations d'athlètes et a profondément marqué notre discipline par sa compétence, son exigence et son engagement.

Hier, nous avons également appris avec beaucoup de tristesse le décès d'**Alain Piron**, qui avait lui aussi exercé les fonctions de Directeur technique national avant Serge Bord. Alain appartenait à cette génération de dirigeants qui ont consacré une grande partie de leur vie au développement de l'athlétisme français. Lui aussi laisse une empreinte importante dans l'histoire de notre Fédération.

La disparition, à quelques heures d'intervalle, de deux anciens Directeurs techniques nationaux est un moment particulièrement émouvant pour notre Fédération. Au-delà de leurs parcours respectifs, ils avaient en commun une même passion pour notre sport et un engagement sans faille au service des équipes de France et de l'athlétisme français.

Je souhaitais que notre Bureau fédéral leur rende aujourd'hui un hommage collectif. Je vous propose d'observer quelques instants de recueillement en leur mémoire.

Nous aurons naturellement l'occasion de leur rendre un hommage plus complet lors de notre prochain Comité directeur à Albi, afin que l'ensemble des élus de la Fédération puisse saluer leur mémoire et rappeler tout ce qu'ils ont apporté à l'athlétisme français.

Comme nous en avons désormais pris l'habitude, vous avez reçu le relevé de l'ensemble des réunions, déplacements et manifestations auxquels j'ai participé depuis notre dernière réunion du 11 juin. Je ne vais naturellement pas reprendre cet agenda point par point. Vous en avez connaissance et je pense qu'il est plus utile, ce matin, de prendre un peu de recul.

Au fond, ce qui m'intéresse n'est pas tant la succession des rendez-vous auxquels j'ai participé que ce qu'ils révèlent de l'évolution de notre Fédération.

Depuis plusieurs semaines, une conviction se renforce en moi : nous sommes en train de franchir une nouvelle étape de notre mandature.

Lorsque vous m'avez accordé votre confiance en décembre 2024, nous savions tous que le chemin ne serait pas simple. Nous héritions d'une Fédération qui possédait d'immenses atouts – une histoire prestigieuse, des clubs remarquables, des dirigeants engagés, des salariés compétents, des athlètes talentueux – mais qui traversait également une période de fragilité. Les difficultés financières, les interrogations sur notre gouvernance, les tensions qui avaient pu apparaître au fil des années exigeaient de nous des réponses rapides, mais surtout des réponses durables.

Je me souviens de nos premiers échanges. Nous avons très vite partagé une conviction commune : il ne servirait à rien de multiplier les annonces si nous ne commençons pas par remettre notre Fédération sur des bases solides.

Nous avons donc fait un choix qui n'était probablement pas le plus spectaculaire. Nous avons choisi de privilégier le travail de fond. Nous avons consacré beaucoup de temps à rétablir une situation financière maîtrisée, à revoir nos procédures, à renforcer notre gouvernance, à remettre de la méthode dans notre fonctionnement, à restaurer un dialogue régulier avec les territoires et à recréer un climat de confiance entre les élus, les salariés, la Direction technique nationale et l'ensemble de nos partenaires.

Je sais que ce travail a parfois pu paraître ingrat. Il était rarement visible. Il ne donnait pas lieu à de grands effets d'annonce. Pourtant, avec le recul, je suis convaincu que nous avons eu raison.

Une Fédération ressemble finalement à une maison. On peut toujours repeindre la façade, changer quelques fenêtres ou embellir les extérieurs. Mais si les fondations sont fragiles, rien ne tient durablement. Nous avons donc commencé par consolider ces fondations. C'était une condition indispensable pour retrouver de la sérénité et pouvoir ensuite nous projeter vers l'avenir.

Aujourd'hui, bien sûr, je ne prétends pas que tout est réglé. Ce serait une erreur de le croire et une faute de le dire. Beaucoup de chantiers restent devant nous. Nous aurons encore des décisions importantes à prendre et des efforts à poursuivre. Mais j'ai le sentiment que nous pouvons désormais regarder un peu plus loin que les urgences du quotidien.

Et c'est précisément ce que m'ont inspiré les dernières semaines.

Car si je prends un peu de hauteur, je constate que tous les événements auxquels nous avons participé racontent finalement la même histoire. Une histoire que nous sommes en train d'écrire ensemble. Celle d'une Fédération qui retrouve progressivement sa capacité d'initiative, sa crédibilité et son influence.

Prenons l'exemple du Meeting Diamond League de Paris.

Bien sûr, chacun retiendra les performances exceptionnelles qui ont été réalisées ce soir-là. Les records de France d'Anaïs Bourgoïn sur 800 mètres, d'Agathe Guillemot sur 1 500 mètres ou encore les résultats de nos meilleurs athlètes resteront dans les mémoires. Ils témoignent du remarquable travail accompli par les athlètes, leurs entraîneurs, les clubs et l'ensemble de la

Direction technique nationale. Ils nous rendent tous très fiers et ils constituent une formidable source d'optimisme à l'approche des grandes échéances internationales.

Mais, pour être honnête avec vous, ce n'est pas ce qui m'a le plus marqué.

Ce qui m'a frappé, c'est tout ce qui se passait autour de la piste.

En arrivant à Charléty, j'ai vu les équipes fédérales terminer les derniers préparatifs avec un professionnalisme remarquable. J'ai croisé des bénévoles qui, depuis plusieurs jours, donnaient sans compter de leur temps et de leur énergie. J'ai échangé avec des partenaires heureux d'être associés à notre événement. Puis les premiers spectateurs sont arrivés. Les tribunes se sont progressivement remplies. L'ambiance est montée. Et très vite, j'ai senti qu'il se passait quelque chose de particulier.

Il y avait de la fierté. De la confiance.

Et surtout une impression partagée que chacun avait envie de contribuer à la réussite de cette soirée.

Je crois que c'est cela qui fait aujourd'hui la force de notre Fédération.

Une organisation ne devient pas plus forte simplement parce qu'elle dispose de davantage de moyens financiers ou parce qu'elle organise de belles compétitions.

Elle devient plus forte lorsque les femmes et les hommes qui la composent ont envie de réussir ensemble.

C'est exactement ce que j'ai ressenti à Charléty.

Cette réussite est évidemment celle des équipes de la Fédération. Je veux leur rendre un hommage tout particulier. Depuis plusieurs mois, elles ont préparé ce meeting avec une exigence et une implication remarquable. Rien n'a été laissé au hasard. Et lorsque l'on voit aujourd'hui les retours extrêmement positifs qui nous sont adressés par les athlètes, par World Athletics, par les responsables de la Diamond League, par nos partenaires et par le public, je crois que chacun peut être fier du travail accompli.

Ce qui me paraît important, c'est que cette réussite dépasse largement le cadre d'un seul meeting.

Elle dit quelque chose de notre Fédération.

Elle montre que nous sommes capables d'organiser un événement parmi les plus prestigieux du calendrier mondial.

Elle montre que nous savons mobiliser des compétences, fédérer des énergies et travailler collectivement autour d'un objectif commun.

Elle montre aussi que la Fédération Française d'Athlétisme inspire à nouveau confiance.

Et cette confiance, je crois profondément qu'elle est aujourd'hui notre plus grande richesse.

En réalité, cette confiance, nous avons commencé à la retrouver bien avant le coup d'envoi du meeting.

Je voudrais d'ailleurs revenir sur un moment qui, pour moi, restera l'un des plus marquants de cette journée.

Quelques heures avant le début des compétitions, nous avons souhaité accueillir au CNOSF plusieurs générations de champions de l'athlétisme français. Champions olympiques, médaillés olympiques, champions du monde, champions d'Europe... Certains ne s'étaient pas revus depuis de nombreuses années. D'autres se retrouvaient presque comme si le temps ne s'était jamais écoulé.

En les regardant échanger avec autant de simplicité, je me suis dit que nous avions eu raison d'organiser cette rencontre.

Depuis trop longtemps, le monde sportif regarde presque exclusivement devant lui. Nous parlons des prochaines compétitions, des prochains records, des prochaines échéances olympiques, des futurs talents. C'est évidemment indispensable. Mais une fédération ne peut pas vivre uniquement tournée vers son avenir. Elle doit aussi savoir entretenir sa mémoire, transmettre son histoire et témoigner de sa reconnaissance à celles et ceux qui l'ont construite. Ce n'était pas une cérémonie protocolaire. Ce n'était pas davantage un exercice de communication. C'était un moment de sincérité.

J'ai vu des champions qui racontaient leurs souvenirs avec la même passion qu'au premier jour. J'ai vu des générations qui échangeaient naturellement, sans que les décennies qui les séparaient n'aient la moindre importance. J'ai vu aussi beaucoup d'émotion. Et je crois que chacun est reparti avec le sentiment d'appartenir à une même famille.

C'est cela, au fond, une fédération.

Une institution qui ne relie pas seulement des clubs ou des licenciés, mais qui relie des générations.

Une institution qui est capable de regarder devant elle sans jamais oublier ceux qui lui ont permis d'avancer.

Je souhaite sincèrement que cette rencontre ne reste pas un événement isolé. Nous avons un patrimoine humain exceptionnel. Nous devons le faire vivre davantage. Nos jeunes internationaux ont besoin de connaître celles et ceux qui ont écrit les plus belles pages de notre histoire. Nos anciens champions ont, eux aussi, besoin de sentir que la Fédération continue de les considérer comme des membres à part entière de cette grande famille de l'athlétisme.

Je crois profondément que cette transmission fait partie de nos responsabilités.

La signature de notre convention avec la Région Île-de-France, quelques heures plus tard à Charléty, s'inscrit d'ailleurs dans la même logique.

Bien entendu, cette convention représente un soutien financier important et je tiens à remercier très chaleureusement Patrick Karam pour sa fidélité et sa confiance.

Mais, là encore, l'essentiel n'est peut-être pas là.

Cette convention est avant tout le résultat d'une relation que nous avons patiemment construite.

Une relation fondée sur la confiance, sur le dialogue et sur une vision commune de ce que peut apporter l'athlétisme à notre société.

Je le dis souvent : nos partenaires ne nous accompagnent pas uniquement parce que nous organisons de belles compétitions ou parce que nous remportons des médailles. Ils nous accompagnent parce qu'ils adhèrent à un projet.

Ils voient dans notre Fédération une institution sérieuse, capable de porter des politiques publiques, de développer la pratique sportive, de contribuer à la santé, à l'éducation, à l'inclusion, à l'aménagement des territoires et au rayonnement de notre pays.

C'est précisément cette image que nous devons continuer à renforcer.

La convention que nous avons signée quelques jours auparavant avec France Travail en est une autre illustration.

Là encore, il serait facile de présenter cette convention comme un simple partenariat supplémentaire. Je crois qu'elle est beaucoup plus que cela.

Elle traduit une évolution profonde de la place qu'occupe aujourd'hui notre Fédération.

Pendant longtemps, une fédération sportive était principalement perçue comme une organisatrice de compétitions.

Aujourd'hui, elle est aussi un acteur économique. Un acteur social. Un acteur éducatif. Un acteur de santé publique. Un acteur de cohésion des territoires.

Lorsque France Travail choisit de construire un partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme, ce n'est pas seulement parce que nous représentons plusieurs centaines de

milliers de licenciés. C'est parce qu'il reconnaît notre capacité à accompagner des parcours de vie, à favoriser l'insertion professionnelle, à créer du lien social et à développer des compétences utiles bien au-delà des stades.

Je considère que cette reconnaissance est importante.

Elle nous oblige également. Elle nous oblige à être toujours plus exigeants dans nos actions.

Elle nous oblige à démontrer que l'athlétisme peut apporter une réponse concrète à de nombreuses attentes de notre société.

C'est exactement dans cet esprit que j'ai participé, quelques jours plus tôt, au Congrès de l'AIMS en Norvège.

J'y représentais European Athletics, mais je dois vous dire que j'y ai également beaucoup parlé de la France.

Non par chauvinisme. Mais parce que plusieurs des initiatives que nous avons engagées depuis quelques mois suscitent aujourd'hui un véritable intérêt.

Notre réflexion sur le développement du running. Notre volonté de mieux associer les organisateurs. Notre approche en matière de prévention. Le Pass Prévention Santé. Toutes ces initiatives sont observées avec beaucoup d'attention.

Au cours de nombreux échanges, j'ai été frappé par une chose.

Les questions que se posent aujourd'hui les organisateurs du monde entier sont finalement très proches des nôtres. Comment accompagner une pratique qui ne cesse de se développer ?

Comment préserver l'identité de notre sport ? Comment construire des relations équilibrées entre les fédérations, les clubs et les organisateurs privés ?

Comment faire en sorte que cette formidable dynamique profite aussi au développement de nos clubs ?

Ces interrogations sont exactement celles auxquelles nous essayons de répondre depuis le début de cette mandature.

Cela m'a conforté dans l'idée que la stratégie que nous avons engagée est pertinente. Non pas parce qu'elle serait parfaite.

Mais parce qu'elle répond aux véritables enjeux de notre époque.

Et c'est probablement cela qui me rend aujourd'hui particulièrement confiant.

J'ai le sentiment que notre Fédération n'est plus seulement en train de résoudre les difficultés héritées du passé.

Elle commence à construire l'avenir.

Hier et avant-hier j'ai participé à Lausanne à la réunion du Comité exécutif de European Athletics.

Chaque fois que je prends part à ces réunions, je reviens avec une conviction un peu plus forte. Pendant longtemps, nous avons eu tendance, en France, à penser que les difficultés auxquelles nous étions confrontés étaient spécifiques à notre Fédération. Or, plus les échanges se multiplient avec nos homologues européens, plus je constate que nous sommes confrontés aux mêmes interrogations.

Comment préserver l'intégrité de notre sport dans un environnement qui évolue de plus en plus vite ? Comment mieux protéger les athlètes ? Comment continuer à rendre nos compétitions attractives ? Comment accompagner les nouvelles formes de pratique ? Comment trouver les ressources nécessaires à notre développement ? Comment faire vivre une gouvernance moderne, transparente et exemplaire ?

Au fond, les questions que nous nous posons au sein de la Fédération Française d'Athlétisme sont exactement les mêmes que celles qui occupent aujourd'hui les dirigeants de European Athletics.

Je dois vous dire que cela m'a conforté.

Parce que j'ai retrouvé, au fil des discussions, beaucoup des orientations que nous avons nous-mêmes retenues depuis le début de cette mandature.

Lorsque nous avons décidé de renforcer notre gouvernance, ce n'était pas pour répondre à une mode. C'était parce que nous étions convaincus qu'une fédération moderne devait être irréprochable dans son fonctionnement.

Lorsque nous avons engagé un important travail sur la cartographie des risques, certains ont pu se demander si nous n'allions pas trop loin. Aujourd'hui, je constate que cette démarche devient une priorité au niveau européen. Non pas parce que les risques auraient augmenté, mais parce qu'il est devenu indispensable de mieux les anticiper.

C'est d'ailleurs une évolution qui me paraît essentielle.

Pendant longtemps, les organisations, quelles qu'elles soient, ont appris à réagir aux difficultés lorsqu'elles se présentaient.

Je crois que nous devons désormais apprendre à les prévenir.

Anticiper plutôt que subir. Prévoir plutôt que réparer. Identifier les fragilités avant qu'elles ne deviennent des crises.

C'est exactement l'esprit dans lequel nous travaillons aujourd'hui.

Je pense souvent qu'une bonne gouvernance ne se mesure pas lorsque tout va bien.

Elle se révèle dans les moments plus difficiles.

Elle se révèle lorsque des décisions complexes doivent être prises.

Elle se révèle lorsque les circonstances imposent de garder son sang-froid, de prendre du recul et de privilégier systématiquement l'intérêt général.

C'est cette culture que je souhaite voir progresser au sein de notre Fédération.

Non pas une culture de la méfiance.

Mais une culture de la responsabilité.

Une culture dans laquelle chacun sait pourquoi les décisions sont prises, dans quel cadre elles le sont et avec quelles garanties.

Je suis convaincu que c'est aussi cela qui permettra à notre Fédération de continuer à gagner en crédibilité.

Cette capacité à anticiper, nous avons d'ailleurs eu l'occasion de la mettre en œuvre ces derniers jours avec la situation météorologique exceptionnelle que connaît notre pays.

L'épisode de canicule que nous traversons nous rappelle avec force que notre environnement évolue. Pendant longtemps, nous considérions ces épisodes comme des situations exceptionnelles. Ils deviennent progressivement une réalité avec laquelle nous devons apprendre à vivre.

Face à cette situation, nous avons choisi de ne pas attendre.

Nous sommes en train de mettre en place une cellule de suivi afin d'accompagner les organisateurs des Championnats de France qui se déroulent cet été, d'échanger avec eux quotidiennement et de les aider à prendre les décisions les plus adaptées.

Là encore, ce qui me paraît important n'est pas seulement la réponse apportée à cette situation particulière.

C'est la méthode. Être présents. Écouter. Partager les informations. Décider ensemble. Accompagner les organisateurs plutôt que leur imposer des solutions toutes faites.

Je crois que c'est cette manière de travailler qui fait progressivement évoluer notre Fédération. Elle est plus proche du terrain. Plus réactive. Plus attentive aux réalités que vivent les clubs et les organisateurs.
Et c'est exactement ce que j'attends d'une fédération nationale.

Dans quelques jours, nos équipes de France seront engagées dans de nouveaux championnats internationaux.
Comme toujours, nous suivrons leurs performances avec beaucoup d'attention.
Bien sûr, nous espérons des médailles. Bien sûr, nous espérons des records.
Mais je voudrais profiter de cette réunion pour rappeler quelque chose qui me paraît essentiel. Une médaille n'est jamais le résultat du seul talent d'un athlète.
Derrière chaque performance, il y a un club. Il y a un entraîneur. Il y a une famille. Il y a des dirigeants bénévoles. Il y a des officiels. Il y a des kinésithérapeutes. Il y a des médecins. Il y a des cadres techniques. Il y a des salariés.
Il y a toute une chaîne de compétences et d'engagements qui permet à un athlète d'exprimer pleinement son potentiel. Nous ne devons jamais l'oublier.
Parce que cette réalité vaut d'ailleurs bien au-delà du haut niveau.
Chaque licencié qui franchit la porte d'un club bénéficie, lui aussi, de cet engagement collectif. C'est pourquoi je reste profondément convaincu que les clubs doivent continuer à être au cœur de toutes nos politiques.
Ils sont la première richesse de notre Fédération. Ils sont les lieux où se transmettent les valeurs de notre sport. Ils sont les lieux où naissent les vocations. Ils sont les lieux où se construit l'avenir de l'athlétisme français.

Au moment de conclure, je voudrais partager avec vous une réflexion plus personnelle.
Depuis que vous m'avez confié la présidence de cette Fédération, j'ai souvent été interrogé sur les priorités de notre mandat. Ma réponse n'a jamais varié.
Je n'ai jamais considéré que notre mission consistait uniquement à gérer le quotidien. Une fédération ne peut pas se contenter d'administrer. Elle doit inspirer. Elle doit entraîner. Elle doit rassembler. Elle doit préparer l'avenir.
Lorsque je regarde le chemin parcouru depuis dix-huit mois, je ne pense pas d'abord aux décisions que nous avons prises.
Je pense aux femmes et aux hommes qui ont accepté de travailler ensemble.
Je pense aux salariés qui se sont investis avec une énergie remarquable.
Je pense aux élus qui ont parfois consacré beaucoup de temps à des dossiers complexes.
Je pense aux clubs qui continuent, chaque semaine, à faire vivre l'athlétisme sur tout le territoire.
Je pense à nos partenaires qui nous ont renouvelé leur confiance. Je pense enfin à nos athlètes qui portent si haut les couleurs de notre Fédération.
Tout cela me rend optimiste.
Non pas parce que je crois que tout est désormais facile. Mais parce que je sens que notre Fédération a retrouvé quelque chose de précieux.
Elle a retrouvé de la confiance. La confiance en elle-même. La confiance de ses partenaires. La confiance de ses clubs. Et cette confiance est probablement le plus bel héritage que nous puissions construire collectivement.
Il nous appartient désormais de la faire grandir.

Le deuxième semestre ne devra pas être celui du relâchement. Il devra être celui de la concrétisation. Celui où les réformes que nous avons engagées se traduiront toujours davantage par des résultats visibles pour nos clubs, pour nos licenciés, pour nos athlètes et pour l'ensemble de notre réseau fédéral.

Je suis convaincu que nous en avons les moyens. Parce que nous savons désormais où nous voulons aller. Parce que nous partageons la même ambition.

Et parce que nous avons compris, depuis le premier jour de cette mandature, qu'une Fédération ne devient forte que lorsque chacun accepte de mettre son expérience, son intelligence et son engagement au service d'un projet collectif.

C'est cet esprit qui nous a permis d'avancer depuis dix-huit mois.

C'est cet esprit qui devra continuer à nous guider dans les mois et les années qui viennent.

Je vous remercie.

3. Intervention de la Présidente déléguée Emmanuelle JAEGER en charge du développement fédéral

1- État d'avancement du Plan de développement

La Présidente déléguée présente un point d'étape sur le suivi du Plan de développement fédéral.

Elle rappelle la méthodologie retenue ainsi que le rôle attendu de chacun des Vice-présidents, chargés d'assurer le suivi des actions relevant de leur périmètre, de veiller à leur bonne mise en œuvre par les commissions concernées et de s'assurer de leur propre implication dans les travaux conduits.

Un état d'avancement global des actions est présenté au Bureau fédéral.

2- Point d'étape sur la stratégie Running

La Présidente déléguée présente un état d'avancement des travaux engagés dans le cadre de la stratégie fédérale Running.

Ce point permet de faire le suivi des différents chantiers et axes identifiés, parmi lesquels :

- le Parcours de Prévention Santé (PPS) ;
- le partenariat avec Strava ;
- la refonte de l'outil Calorg ;
- l'aide aux organisateurs de courses dans leurs relations avec les préfectures ;
- les discussions en cours avec les fédérations affinitaires ;
- les réunions et travaux entrepris avec le comité consultatif des organisateurs ;
- la mise à jour du guide des organisateurs par la Commission Nationale du Running ;
- les travaux en cours concernant les enjeux de santé et de sécurité dans les organisations de courses et notamment l'adaptation aux conditions climatiques
- les travaux en cours sur l'accompagnement à la structuration et au modèle économique des Commissions Départementales Running (CDR) et des Commissions Régionales Running (CRR) ;
- les réflexions sur l'organisation de grands événements internationaux (championnat europe de running)
- le retour sur le lancement de MyDataRun et le projet MyNutriRun ;
- les actions juridiques intervenues à l'encontre des bourses aux dossards non autorisées.

ÉCHANGES

Jean-Marc BÉRAUD précise que lorsqu'une course est organisée par un organisateur privé avec l'appui d'un club, il conviendrait qu'une convention soit établie entre eux et renouvelée chaque année, sans reconduction tacite. Cette démarche permettrait de s'assurer que le club support est pleinement informé des responsabilités qu'il assume dans le cadre de l'organisation de l'épreuve.

Béatrice PFAENDER indique que le guide à destination des organisateurs devrait être mis à jour. Néanmoins, elle estime qu'il serait préférable de privilégier un format numérique pour ce guide, qui présenterait un véritable mode d'emploi destiné à accompagner les organisateurs dans la mise en œuvre de leurs manifestations. Un tel format serait plus accessible et plus facilement exploitable.

Caroline PUJOL souhaiterait que, dans le cadre de la stratégie Running, une communication spécifique à destination des entraîneurs de demi-fond et de course sur route pourrait également être envisagée afin de relayer les actions mises en œuvre en faveur du développement du running.

→ Le Bureau fédéral prend acte de l'état d'avancement de ces différents travaux, dont plusieurs feront l'objet de présentations ou de décisions au fur et à mesure de leur aboutissement.

3- Définition d'une nouvelle stratégie d'animation territoriale

Emmanuelle JAEGER présente ensuite les premières orientations de la stratégie fédérale d'animation territoriale, qui constitue l'un des axes majeurs du Plan de développement.

Cette stratégie poursuit une ambition claire : garantir une présence cohérente, vivante et structurée de l'athlétisme sur l'ensemble du territoire, afin de renforcer durablement le maillage territorial de la Fédération et sa capacité à déployer son projet fédéral au plus près des clubs, des collectivités et des pratiquants.

Les objectifs poursuivis s'articulent autour de trois grandes priorités :

- **Renforcer une présence structurée**, en s'appuyant sur un réseau territorial capable de décliner efficacement les orientations fédérales, de professionnaliser son fonctionnement et d'assurer un accompagnement homogène des structures déconcentrées.
- **Développer une présence vivante**, grâce à un meilleur maillage des équipements sportifs, au renforcement des dispositifs d'identification et de détection des talents, au développement des implantations sportives et institutionnelles, à la formation des acteurs ainsi qu'à l'animation des territoires.
- **Garantir une présence cohérente**, en accompagnant les structures déconcentrées dans leurs relations avec les collectivités territoriales, en renforçant l'animation transversale des différents réseaux fédéraux et en veillant à une couverture équilibrée de l'ensemble des territoires, avec une attention très particulière et renforcée sur les territoires ultramarins.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs programmes d'actions sont engagés ou en cours de préparation.

Certaines actions sont d'ores et déjà lancées, notamment le plan de professionnalisation des structures, les travaux sur la répartition des rôles entre les Ligues régionales et les Comités départementaux, les réflexions sur le conventionnement avec les Ligues, l'accompagnement des Comités départementaux sur leurs enjeux de gouvernance et de développement, ainsi que les études relatives aux équipements sportifs et aux implantations territoriales.

D'autres chantiers seront initiés et développés dans les prochains mois, notamment le développement des conventions avec les collectivités territoriales, le renforcement de l'accompagnement spécifique des territoires ultramarins, ainsi que la structuration et l'animation des différents réseaux transversaux (agents de développement, directeurs de Ligues, secrétaires généraux, trésoriers...).

Emmanuelle JAEGER souligne que cette stratégie mobilise des ressources transversales importantes, tant humaines que financières, en associant les différents services fédéraux concernés, les élus, la DTN ainsi que les partenaires institutionnels.

Enfin, une démarche d'évaluation accompagne le déploiement de cette stratégie, avec la définition d'indicateurs de suivi et de résultats permettant de mesurer l'impact des actions conduites dans le cadre du Plan de développement.

ÉCHANGES

Frank BIGNET met en évidence la difficulté de trouver le juste équilibre entre les actions impulsées par la Fédération, que les structures déconcentrées sont appelées à mettre en œuvre dans le cadre de la politique fédérale, et la liberté d'action laissée aux élus de ces structures, élus pour répondre aux besoins spécifiques de leur territoire.

Jean-Marc BÉRAUD attire également l'attention sur les difficultés rencontrées par certains comités départementaux pour mobiliser des dirigeants. Il relève de fortes disparités à l'échelle nationale en matière d'implication bénévole et de fonctionnement de ces instances.

4- Priorisation des axes de développement fédéral

La Présidente déléguée présente ensuite une proposition de priorisation des principaux chantiers du mandat.

Après une première année principalement consacrée à la prise de connaissance des dossiers, à la stabilisation de la situation budgétaire et à l'élaboration du Plan de développement, l'année 2026 est consacrée à la mise en œuvre des grandes stratégies fédérales, notamment dans les domaines du Running, de l'évènementiel, de l'animation territoriale, de la restructuration budgétaire, de l'organisation des services fédéraux et de la Direction technique nationale, de l'accompagnement des athlètes haut niveau, de la simplification de la vie des clubs.

Les années 2027 et 2028 devront permettre de poursuivre ce travail de structuration tout en renforçant les politiques d'aide au développement des clubs et des pratiques, le rayonnement international de la Fédération ainsi que les actions en faveur de la performance sociétale.

ÉCHANGES

Dominique CARLAC'H indique que la priorisation des actions devra clairement distinguer celles qui relèvent de l'année 2027 de celles prévues pour 2028.

Caroline PUJOL dresse un état des lieux des difficultés rencontrées par les clubs. Malgré les actions engagées par la Fédération, ceux-ci demeurent confrontés à un manque important de moyens humains et financiers. Elle souligne les conséquences de la hausse des coûts de déplacement, notamment liées à l'augmentation des prix du carburant et de l'hôtellerie. Elle s'inquiète qu'aujourd'hui, la communication fédérale porte largement sur le running et rappelle qu'il ne faudrait pas oublier les disciplines du stade. Elle insiste sur la nécessité de renforcer les actions en faveur des clubs développant ces disciplines et s'interroge sur les dispositifs d'accompagnement qui pourraient leur être proposés. Elle rappelle également l'importance de faciliter la tâche des dirigeants et des entraîneurs, notamment par la simplification de la prise de licence, tout en regrettant que ce chantier avance lentement.

Jean GRACIA indique qu'il n'existe pas de priorisation du running au détriment du stade. L'objectif est que la FFA retrouve pleinement sa place d'acteur central du running, tout en maintenant le développement des disciplines du stade comme une priorité majeure. Il souligne également que le running constitue un levier de développement pour les clubs, tant par l'augmentation du nombre de pratiquants que par l'organisation de courses génératrices de ressources.

Nicolas PARÉSY explique que le chantier de simplification de la prise de licence a d'abord nécessité une clarification de la politique fédérale concernant les différentes typologies de licences et leurs modalités de paiement. Il précise également que les évolutions techniques ne pourront être pleinement mises en œuvre qu'après la prise de fonctions du nouveau directeur des systèmes d'information, attendue à la rentrée de septembre 2026. L'objectif demeure une simplification effective de la prise de licence pour la rentrée de septembre 2027.

Par ailleurs, Nicolas PARÉSY estime qu'il est nécessaire d'explorer de nouveaux modèles économiques pour les compétitions sur stade, sans s'interdire aucune innovation. Il cite notamment l'exemple du meeting de Cergy, qui pourrait inspirer de nouveaux modèles de compétitions payantes. Il s'interroge également sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la communication directement à destination des clubs afin qu'ils puissent mieux s'approprier les outils et les dispositifs mis à leur disposition pour les accompagner dans leur développement.

Kevin LEGRAND estime qu'un guide des clubs constituerait un outil utile pour accompagner les dirigeants dans la structuration et le développement de leur association, en recensant les principaux outils et ressources mis à leur disposition.

→ Le Bureau fédéral prend acte de cette trajectoire qui servira de cadre aux priorités des prochaines années du mandat qui devront être définies plus précisément dans le cadre de travaux collectifs.

4. Intervention du Trésorier général Frédéric BURLETT

Budget 2026 révisé

Le Trésorier général présente le projet de Budget 2026 révisé en hausse de 2 579 942 €, avec les éléments suivants :

Total des recettes : 33 492 329 €

Total des dépenses : 31 992 329 €

Soit un excédent prévu de + 1 500 000 €

Le Trésorier explique ensuite la provenance de la hausse des recettes (Produits des PPS, billetteries des événements patrimoines, partenariats et subventions ANS) et il liste ensuite le détail des principales augmentations des lignes de dépenses (renforcement de certains postes de ressources humaines, opération UNXT, renforcement des programmes d'accompagnement pour la haute performance, compléments de dépense dans la communication, ...).

Ce Budget approuvé par le Bureau fédéral sera présenté au Comité directeur des 23 et 24 juillet.

Placements financiers

Le Trésorier général rappelle que, dans un contexte de trésorerie durablement positive et en progression, résultant à la fois des excédents de fonctionnement dégagés pour la reconstitution des fonds propres et des encaissements liés au dispositif PPS, la démarche de placement de la trésorerie a pour objectif d'optimiser la rémunération des excédents de trésorerie tout en préservant intégralement le capital, grâce à des placements sans risque répartis sur différents supports et horizons de placement.

Après consultation auprès de deux partenaires financiers, le Trésorier général précise que l'offre de placement du Crédit Mutuel a été retenue car plus profitable.

La mise à jour du suivi de trésorerie a mis en évidence une possibilité de placement d'une somme de 3 000 000 € sur un fond obligataire d'une durée de 15 ans au taux annuel de rémunération de 4 %, avec un capital garanti à 100 %.

Ensuite, le Trésorier précise que la trésorerie générée par l'encaissement des licences sera placée sur des comptes à terme d'une durée de 3 à 6 mois rémunérés entre 2 % et 2,5 % selon la durée du support.

Point de situation de la Ligue de Guyane

Le Trésorier général indique qu'un point a été réalisé et a permis le versement d'une somme de près de 28 000 € à la Ligue de Guyane, représentant la part des cotisations et mutations Ligue perçue par la FFA depuis le 1^{er} septembre 2025, déduction faite des dépenses payées pour leur compte et du remboursement de la dette dont la mensualité a été proposée par la Ligue à 1 000 € mensuels depuis le 1^{er} janvier 2026.

En revanche, l'analyse des documents financiers présentés par la Ligue font ressortir beaucoup d'anomalies et des résultats peu rassurants.

C'est pourquoi, il est demandé dans une convention encadrant le remboursement de la dette, d'insérer une clause de demande de certification des comptes par un expert-comptable.

Comité départemental 33

Le Trésorier général informe qu'une démarche est en cours auprès du Comité départemental pour demander la prise en charge à hauteur de 50 % des frais et honoraires de l'Administrateur judiciaire payés par la FFA pour 44 000 €.

ÉCHANGES :

Odile DIAGANA s'interroge sur l'absence d'accompagnement des organisateurs des championnats de niveau 3, pour lesquels la Fédération française d'athlétisme ne mobilise pas de salariés.

Jean GRACIA répond qu'en l'état actuel, la Fédération n'apporte ni accompagnement humain ni soutien financier à ces organisations, ses ressources ne lui permettant pas de le faire. Il indique toutefois qu'une révision du cahier des charges pourrait être envisagée afin d'alléger les contraintes pesant sur les organisateurs.

Nicolas PARÉSY et **Caroline PUJOL** saluent la grande transparence de la présentation réalisée par le Trésorier général qui permet d'avoir une vision globale de l'action fédérale.

Le Bureau fédéral aborde la situation financière du Comité départemental des Bouches-du-Rhône, que le Trésorier général juge particulièrement grave et préoccupante. Il est envisagé d'adresser un courrier d'alerte à ce comité départemental ainsi qu'à l'ensemble des clubs des Bouches-du-Rhône.

Caroline PUJOL s'interroge sur la position adoptée par les clubs lors de la dernière Assemblée générale du Comité départemental et souhaite savoir si le budget prévisionnel avait été approuvé.

Frédéric BURLET indique que ce budget a effectivement été adopté, malgré plusieurs incohérences relevées dans sa présentation.

Jean GRACIA insiste sur la nécessité pour la Fédération française d'athlétisme d'accompagner ce comité départemental afin d'éviter une dégradation de la situation qui serait susceptible de pénaliser les nombreux clubs de ce territoire.

5. Vie des clubs par la Vice-présidente Caroline PUJOL et le Président de la Commission des clubs Thierry COLLIGNON

1- Présentation de la nouvelle démarche de labellisation 2026

La Fédération fait évoluer le dispositif de labellisation afin de renforcer son intérêt et de mieux valoriser les clubs qui s'y engagent. Alors que la labellisation était jusqu'à présent attribuée sans démarche particulière de la part des clubs, une procédure d'adhésion volontaire sera désormais mise en place.

Dans ce cadre, chaque club souhaitant être labellisé devra formaliser sa candidature via un formulaire dédié. Cette démarche devra être effectuée par le président du club, avec la possibilité de déléguer cette mission au secrétaire général ou au trésorier général.

Les clubs qui ne s'inscriraient pas dans cette démarche ne pourront pas être labellisés et n'auront pas accès au Projet Sportif Fédéral (PSF).

Le déploiement de cette nouvelle procédure suivra le calendrier suivant :

- **Fin juillet** : communication auprès du CNL et du CNCD.
- **15 septembre** : envoi de la circulaire aux clubs.
- **Début octobre** : organisation d'un webinaire d'information à destination des clubs.
- **Du 1er au 15 octobre** : campagne d'engagement des clubs.
- **Du 15 au 31 octobre** : relance des clubs n'ayant pas effectué leur inscription.
- **Octobre** : diffusion d'informations via les actualités « Mon Club Athlé ».
- **Novembre à décembre** : traitement et analyse des résultats.
- **Mi-décembre** : présentation du bilan au Bureau Fédéral.

2- Bilan final de la campagne Projet Sportif Fédéral (PSF) 2026

La campagne PSF 2026 s'est déroulée selon le calendrier suivant :

- **30 mars 2026** : lancement de la campagne.
- **3 mai 2026** : clôture des dépôts de dossiers sur Le Compte Asso.
- **Du 12 mai au 11 juin 2026** : phase d'instruction des dossiers
- **30 juin 2026** : date limite de transmission des bilans de la campagne précédente.
- **Juillet à septembre 2026** : validation fédérale, transmission à l'ANS, notifications et mise en paiement des subventions.

L'enveloppe nationale du PSF 2026 est maintenue à **2 184 000 €**, soit un montant identique à celui de 2025. Cette enveloppe reste cependant inférieure aux niveaux observés entre 2021 et 2024, qui dépassaient les 2,3 M€.

Concernant l'enveloppe spécifique dédiée à l'Outre-mer, celle-ci est également reconduite à **274 900 €**, soit le même montant qu'en 2025.

Organisation de l'instruction

L'instruction des dossiers repose sur une organisation nationale structurée autour :

- d'une **équipe PSF nationale** assurant la coordination générale de la campagne ;
- de **6 trinômes nationaux** chargés du pilotage de l'examen des dossiers des clubs et comités ;
- de trinômes spécifiques pour les ligues et les territoires ultramarins ;
- d'un **référent régional par ligue** garantissant l'application harmonisée des critères d'instruction.

Plusieurs réunions d'harmonisation ont été organisées avant, pendant et après l'instruction afin d'assurer une cohérence nationale dans les propositions d'attribution.

Au total :

- **604 dossiers** ont été déposés ;
- **557 dossiers** ont été instruits ;
- **1 273 actions** ont été présentées ;
- Le montant total sollicité s'élevait à **4 636 285 €** pour une enveloppe disponible de **2 184 000 €**.

Par rapport à 2025, **29 clubs supplémentaires**, ont déposé un dossier.

Afin de respecter l'enveloppe attribuée, plusieurs vérifications et ajustements ont été réalisés :

- Contrôle de l'éligibilité des structures ;
- Examen des plus importantes demandes de subvention ;
- Vérification de la présence des actions obligatoires ;

- Prise en compte des spécificités de l'Outre-mer et des Projets des Équipes Techniques (PET).

Répartition finale de l'enveloppe nationale : l'enveloppe de 2 184 000 € a été répartie comme suit :

Structure	Nombre de bénéficiaires	Montant attribué	Part de l'enveloppe
Clubs	472	1 223 065 €	56 %
Comités	72	442 938 €	20,3 %
Ligues	15	517 997 €	23,7 %
Total	559	2 184 000 €	100 %

Bilan de l'Outre-mer

L'enveloppe spécifique Outre-mer de **274 900 €** a été répartie entre **35 structures**.

Conclusion

La campagne PSF 2026 se caractérise par une augmentation du nombre de structures candidates, notamment des clubs, malgré une enveloppe budgétaire stable. L'importance des demandes a nécessité un important travail d'harmonisation et d'ajustement afin de respecter l'enveloppe nationale fixée à **2,184 M€**.

ÉCHANGES

Emmanuelle JAEGER s'interroge sur les modalités selon lesquelles les clubs pourront effectuer leur demande de labellisation et souhaite qu'elle soit la plus simple possible pour ne pas alourdir les formalités imposées aux clubs.

Jean GRACIA souhaite faciliter l'accès et encourager les clubs à s'engager dans le dispositif mais rappelle la responsabilité du dirigeant.

Caroline PUJOL confirme qu'une communication sera largement diffusée auprès des clubs. Celle-ci sera accompagnée d'un formulaire basique, spécifique de demande de labellisation ainsi que de l'organisation d'un webinaire destiné à présenter le dispositif et à en expliquer les modalités.

Jean GRACIA ajoute qu'à l'occasion de cette démarche de labellisation, il conviendrait de vérifier que les clubs candidats ont bien satisfait à leur obligation de déclaration d'honorabilité de leurs dirigeants.

Béatrice PFAENDER indique qu'un important travail est réalisé par les Ligues dans le cadre de l'instruction des dossiers du Projet Sportif Fédéral (PSF). Elle s'interroge toutefois sur la portée de ce travail dès lors que les services de la Fédération Française d'Athlétisme procèdent ensuite à un réexamen de l'ensemble des dossiers. Elle relève également que les modalités d'instruction peuvent varier d'une Ligue à l'autre et s'interroge, de ce fait, sur le fonctionnement global du processus d'instruction.

Caroline PUJOL précise que le réexamen effectué par les services fédéraux ne porte pas sur l'éligibilité des projets présentés par les clubs, laquelle demeure de la compétence des Ligues. Il concerne essentiellement la sélection des actions retenues, afin de garantir une répartition équilibrée entre les différentes typologies d'actions financées. Il s'agit donc d'un arbitrage destiné à assurer une représentation cohérente de l'ensemble des priorités du Projet Sportif Fédéral.

→ Le Bureau fédéral valide le principe de la demande volontaire du club de candidater à la labellisation.

→ Le Bureau fédéral confirme qu'en l'absence de labellisation, un club ne pourra pas bénéficier du PSF.

6. Intervention de la Vice-Présidente chargée du Haut-Niveau Odile DIAGANA

I-POINT SUR LA DERNIÈRE RÉUNION CCHN

Compte tenu des modifications des règles WA de qualification aux championnats du Monde 2027, il nous a semblé nécessaire de faire avec la DTN une analyse de ces modifications, de leur impact pour les athlètes français pour adapter la stratégie de nos modalités de qualification, celle de la préparation de nos athlètes, et celle de nos compétitions.

1- RAPPEL DES RÈGLES DE QUALIFICATION WORLD ATHLETICS POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE BENJING 2027

MINIMAS ET WORLD RANKING :

L'objectif affiché de WA est de rendre les World Rankings plus déterminants et inciter les athlètes à participer davantage aux compétitions du circuit international. Car les World Rankings deviennent la voie principale de qualification

Jusqu'à présent, l'objectif de WA était de qualifier environ 50 % des athlètes grâce aux minima et 50 % grâce au classement mondial.

Pour Beijing 2027, la répartition (théorique) deviendrait 40 % des qualifiés par les minima / 60 % des qualifiés par les World Rankings, mais sur la base statistique de 2025, on est dans beaucoup de disciplines plutôt à 20 % de qualifiés par minima WA et 80 % par World Rankings

La réforme marque un changement de philosophie : la qualification ne dépend plus seulement d'une performance exceptionnelle réalisée une fois, mais davantage de la régularité sur le circuit international.

Les minima WA ont été relevés dans la plupart des disciplines (ils correspondent désormais à des performances permettant souvent d'accéder à une finale mondiale) dans l'objectif que seuls les athlètes de l'élite mondiale puissent se qualifier directement grâce à ces minima :

Hommes	Épreuve	Femmes
9'95	100m	10'96
20'07	200m	22'45
44'45	400m	50'00
1'43'00	800m	1'57'50
3'30'00	1500m	3'58'00
12'50'00	5000m / 5km route	14'36'00
26'48'00	10000m / 10km route	30'40'00
2h06'00	Marathon	2h23'20
8'08'00	3000m steeple	9'06'50
13'18	110m haies / 100m haies	12'60
48'00	400m haies	54'00
2,30 m	Saut en hauteur	1,96 m
5,90 m	Perche	4,75 m
8,25 m	Saut en longueur	6,86 m
17,35 m	Triple saut	14,40 m
21,50 m	Lancer du poids	19,30 m
67,20 m	Lancer du disque	64,50 m
78,30 m	Lancer du marteau	74,00 m
85,50 m	Lancer du javelot	63,40 m
	Heptathlon	6550
8620	Décathlon	
1h23'00	Semi-marathon marche	1h33'10
3h01'00	Marathon marche	3h28'00

COMPÉTITIONS OÙ RÉALISER LES MINIMA WA

Dorénavant, les minima ne pourront être validés par WA que sur les compétitions de catégorie C ou supérieure du calendrier World Athletics.

- meetings de la Diamond League
- meetings du Continental Tour Gold, Silver et Bronze
- championnats nationaux
- championnats continentaux
- championnats du monde
- autres compétitions internationales : jeux de la Francophonie (ranking B), les universiades (ranking B), les championnats d'Europe par équipe (ranking B), les Jeux med (ranking C), les Europe u23 (ranking C), la coupe d'Europe de lancers (ranking C).

De nombreuses compétitions locales/universitaires ne seront plus concernées et les performances réalisées sur certaines pistes indoor de 200 m ne seront plus acceptées.

Certaines anciennes voies de qualification spécifiques, notamment pour le 10 000 m via le circuit de cross-country, sont supprimées.

2- IMPACT POUR LES ATHLÈTES FRANÇAIS

Les managers du programme 2028 ont travaillé à partir de statistiques réalisées par Sébastien Homo pour arriver à ces constats :

Impact de la hausse du niveau des minima WA : en 2025, (hors 35 km marche) 67 athlètes français avaient réalisé les minima WA (55 seulement si on compte à 3 par pays)

Sur ces 67 athlètes ayant réalisé les minima 2025, seuls 30 auraient réalisé les minima WA 2027 (sur les compétitions autorisées en 2025) soit -55%

Remarques :

- *Il n'y aurait eu plus de 3 français sur aucune discipline*
- *Ce chiffre est toutefois biaisé par le fait que la stratégie de qualification des français aurait sans doute été différente avec ces règles.*

Impact de la diminution du nombre de compétitions autorisées

- Sur les 67 minima WA 2025, seuls 7 ne les ont pas réalisés sur une compétition C+ (2 au disque masculin, 2 au 800 m masculin, 1 au 100 m haies féminin, 1 à la perche masculine, 1 au 1500 m masculin soit -10%
- Sur les 30 minimas WA 2027, seul 2 athlètes ne les aurait pas réalisés en compétition C+ (Disque masculin) soit – 6,7 %

Ces éléments doivent être partagés et décryptés avec les athlètes et les entraîneurs pour planifier soigneusement la saison internationale ;

- Participer davantage aux meetings reconnus par World Athletics ;
- Ne pas attendre uniquement la réalisation des minima ;
- Viser un bon classement mondial tout au long de la saison ;
- Sélectionner les compétitions offrant le meilleur compromis entre performance et points.

3- STRATÉGIE D'ÉCRITURE DES MODALITÉS DE SÉLECTION BENJING 2027

Le process stratégique d'écriture des modalités de sélection sera le suivant :

- L'ambition fédérale définie ne change pas : top 12 en individuel et top 8 pour les épreuves de relais
- Le prérequis fixé non plus : être qualifiable WA (répondre aux modalités WA et être à la road to Beijing)
- Consultations préliminaires multiples pour élaborer des modalités de sélection maximisant le potentiel de l'équipe de France pour atteindre l'objectif (juin – juillet 2026)
- Centralisation des réflexions par groupe de spécialités (juillet – août 2026)

- Etude des différentes stratégies possibles (août – septembre 2026)
- Ecriture des modalités par les membres du comité de sélection (septembre 2026)
- Présentation et validation définitives des modalités (octobre 2026).

4- PISTES DE RÉFLEXION POUR AUGMENTER LES OPPORTUNITÉS DE COMPÉTITIONS POUR « RANKER » ET FAIRE LES MINIMA

- Poursuivre la politique volontariste pour intégrer plus d'athlètes français au rassemblement Diamond League (DL) de Paris
- Entreprendre une démarche de lobbying auprès de certains meetings DL pour intégrer des Français et auprès de European Athletics pour modifier les règles des CE par équipe et augmenter l'attractivité des CE par équipe : lièvre ou wavelight pour le demi-fond, règles du nombre d'essais sur les concours
- Renforcer le soutien fédéral pour organiser un circuit de meeting français « rankés » avec une répartition des épreuves équitable, cohérente et stratégique
- Renforcer la coopération entre DTN et organisateurs de meeting français dans ce sens
- Informer les agents sportifs sur la nouvelle stratégie à adopter ; trouver des solutions pour accompagner les athlètes ne bénéficiant pas d'agents

ÉCHANGES

Jean GRACIA rappelle que les athlètes ne sont autorisés à être représentés que par des agents sportifs dûment agréés. Il souligne qu'il est interdit de recourir aux services d'agents non autorisés par la Fédération Française d'Athlétisme. Il apparaît donc nécessaire d'identifier les athlètes accompagnés par des agents non homologués afin de les informer de cette obligation et de régulariser, le cas échéant, leur situation.

Mame Ibra ANNE indique que certains athlètes sont accompagnés par des agents européens qui ne disposent pas nécessairement d'une autorisation délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme. Cette situation devra être prise en compte dans les travaux d'identification et d'information des sportifs concernés.

Nicolas PARÉSY souligne que la nouvelle stratégie fondée sur le ranking mondial doit conforter et renforcer la politique de développement des meetings en France. L'objectif est d'accompagner la montée en gamme des compétitions afin d'augmenter le nombre de meetings français bénéficiant d'un classement élevé, notamment en favorisant le passage des meetings de niveau Bronze au niveau Silver, puis des meetings Silver au niveau Gold.

II- GUIDE DE L'ATHLÈTE DE HAUT-NIVEAU

Rappel : 179 athlètes listés ont répondu au sondage en privilégiant le format « appli » permettant interactivité, messages push, personnalisation et centralisation des informations ont été plébiscités.

Lors du bureau fédéral du 11 juin, il avait été décidé, par souci de cohérence avec le reste des travaux digitaux et projets du système d'information, de réaliser dans un premier temps une version 0 sous forme d'une appli web mobile.

Depuis, le cahier des charges a été rédigé par Coralie GASSAMA (CAHN) et envoyé le 24/06 au service communication qui a envoyé lundi 6 juillet ses recommandations :

- Pertinence de lancer une première version dès le mois de septembre, en s'appuyant sur la webapp IA réalisée par Coralie.

- Création d'une page dédiée sur athle.fr, présentant le dispositif et intégrant un bouton de redirection vers cette webapp
- Déploiement de la webapp par la CAHN
- Solution provisoire avant la mise en place avec la CAHN d'un processus de suivi de projet (comme pour la refonte d'athle.fr, MonClub et dernièrement MyDataRun).
- Ateliers dès le mois d'août dans l'objectif de reprendre le cahier des charges de Coralie et définir le support, le timing, l'équipe projet, le budget,
- Objectif : concevoir une version plus aboutie, dont le déploiement est envisagé en 2027.

Odile DIAGANA alerte sur le fait qu'il faudra tenir compte du temps de travail conséquent que représentera la finalisation de la web app pour septembre et suggère qu'une mission de prestation soit prévue pour cela.

III- IDENTIFICATION DES COACHS PERFORMANCE CLUB

Nicolas PARESY rappelle que les travaux ont été menés conjointement par le Comité Consultatif du Haut Niveau et la DTN pour engager une démarche d'identification des clubs et entraîneurs club « performance ». L'objectif est double : identifier et valoriser les clubs et les entraîneurs club qui contribuent aux équipes de France et d'accompagner la professionnalisation de certains entraîneurs, en collaboration avec les clubs, dans la limite des moyens financiers que la FFA pourra y consacrer.

Le process et le planning ont été les suivants :

- 30 juin : Envoi aux 24 clubs comptant le plus de licenciés ayant été sélectionnés en EDF sur des disciplines olympiques dans les 10 dernières années, d'un tableau à compléter concernant les entraîneurs de leur club encadrant ou ayant encadré ces internationaux français.
- 6 au 9 juillet : analyse des réponses et des points
- 9 juillet : présentation d'une première analyse au bureau fédéral
- 9 juillet à fin juillet : poursuite de l'analyse puis travail sur les aspects contractuels
- Septembre : début du dispositif avec les coachs identifiés comme prioritaires (critères liés à l'échéance 2028 et à leur situation socio-professionnelle)

Le tableau envoyé et les critères pour le classement ont pris en compte les entraîneurs « club » uniquement (entraînant sur les sites du club et impliqués dans le club, licenciés au club sauf cas exceptionnels justifiés). Des coefficients ont été appliqués pour valoriser les résultats des 5 dernières années (versus les 10 dernières années) et les sélections en équipe de France senior (versus les sélections jeunes) ; n'ont été prises en compte que les sélections piste et marathon car la cadre de ce projet concerne les épreuves olympiques.

En résumé, voici quelques éléments que nous pouvons partager à ce jour car l'analyse est toujours en cours :

- 17 clubs sur 24 interrogés ont répondu au 8 juillet
- 3/4 coachs/clubs « prioritaires » 2028 et 1 ou 2 coachs prioritaires « 2032 » ont été identifiés, ils pourraient bénéficier d'une aide à la professionnalisation dès septembre 2026.
- Des entretiens sont prévus en juillet en collaboration avec le pôle territorial / professionnalisation pour affiner certains éléments (situation sociopro, type de contrat, contreparties)
- Le travail et les entretiens seront poursuivis à partir de septembre avec les autres coachs/clubs identifiés 2028/2032 et quelques cas de coachs réunissant des critères de

performance « équipe de France » qui ne seraient pas dans les 25 clubs interrogés du fait de leur classement.

ÉCHANGES

Jean GRACIA rappelle que le budget révisé prévoyait l'accompagnement d'une dizaine d'entraîneurs dès la rentrée 2026. Il s'interroge également sur les raisons pour lesquelles l'ensemble des clubs sollicités n'ont pas répondu à l'enquête.

Nicolas PARÉSY répond que les critères retenus, volontairement exigeants, n'ont, à ce stade, pas permis d'identifier dix entraîneurs encadrant des athlètes présentant un potentiel de performance pour les Jeux Olympiques de 2028. Il indique qu'il conviendra donc d'élargir cette première sélection en intégrant des entraîneurs accompagnant des athlètes susceptibles de performer à l'horizon des Jeux Olympiques de 2032.

Concernant les clubs n'ayant pas répondu, il précise que plusieurs explications sont possibles. Certains clubs, y compris parmi ceux appartenant au collectif ciblé, n'ont pas toujours le réflexe de répondre aux enquêtes menées par la Fédération et devront être relancés. D'autres peuvent ne pas être intéressés par la démarche.

Caroline PUJOL estime que le questionnaire a pu paraître relativement fastidieux et complexe à renseigner.

Odile DIAGANA ne partage pas cette analyse. Elle souligne que, malgré un délai de réponse relativement court, le taux de participation obtenu est satisfaisant, ce qui tend à démontrer que le questionnaire était accessible et que les clubs se sont globalement mobilisés.

7- Vie sportive par le Vice-président Kevin LEGRAND

1. Implantations de Championnats de France

Plusieurs implantations des Championnats de France sont soumises au vote du Bureau fédéral. Les opinions des commissions mobilisées dans l'étude de ces candidatures sont présentées en annexe.

- **Implantation des Championnats de France en salle des U18 et U20 les 13 et 14 février 2027 à Nantes (P-L).**
→ **Validation**
- **Implantation des Championnats de France des 100 km marche les 26 et 27 février 2027 à Bourges (CEN).**
→ **Validation**
- **Implantation des Championnats de France U23 et Nationaux en salle les 6 et 7 mars 2027 à Limoges (N-A).**
→ **Validation**
- **Implantation des Championnats de France de Grand Fond de Marche les 3 et 4 avril 2027 à Château-Thierry (H-F).**
→ **Validation**
- **Implantation des Championnats de France d'Épreuves combinées les 3 et 4 juillet 2027 à Laval (P-L)**
→ **Validation**

Par ailleurs, en raison de la canicule, il est proposé le report des Championnats de France Masters d'Épreuves combinées et Marche athlétique du 18 au 20 septembre 2026 à Châteauroux (CEN).

→ **Validation**

2. Implantations Finale élite 1 Interclubs 2027

Cinq villes sont candidates : Aix les Bains, Clermont, Bordeaux, Anthony et Cergy
Pour cette décision, Béatrice PFAENDER et Caroline PUJOL quittent la réunion afin de ne pas influencer les membres du Bureau fédéral puisqu'elles sont concernées par les candidatures d'Aix les Bains, de Bordeaux et de Clermont.

Kevin LEGRAND présente les conclusions des commissions

Jean GRACIA rappelle que les 3 dernières éditions se sont déroulées en Ile de France et qu'il serait opportun d'avoir une finale élite 1 qui se tient dans une autre région.

- → **Validation de l'implantation des Championnats de France des Clubs Élite 1 à Bordeaux (N-A) le 23 mai 2027**

3. Marche nordique

Validation des labels en Marche Nordique : les épreuves à label du 1er septembre 2026 au 28 février 2027 sont adoptées (voir annexe)

Validation du Calendrier du Marche Nordique Tour : les épreuves challenge du *Marche Nordique Tour* du 1er septembre 2026 au 28 février 2027 sont adoptées (voir annexe)

Evolutions du règlement de marche nordique :

Proposition de changement des distances des Championnats de France de Marche Nordique :

- Epreuve courte : entre 10 et 12 km
- Epreuve Longue : entre 18 et 21 km au lieu de 16 et 20km

Proposition du mode de qualification :

- Avoir été classé, avec une licence Athlé compétition, sur 2 épreuves de marche Nordique dont :

- Le Championnat Régional de la ligue d'appartenance.
- Une épreuve du Marche Nordique Tour
- Réaliser un minima de qualification, défini par catégorie d'âge.

Pour les Championnats Régionaux, les performances retenues seront celles réalisées dans les 365 jours précédant la date des Championnats de France 2027. Les résultats obtenus lors des Championnats de France 2026 ne seront pas pris en compte.

→ **Validation**

4. Championnat de France des courses en montagne – montée sèche

► **Objectif : Remplacer le championnat de France de Course Verticale**

- Course verticale : format qui n'existe pas au niveau international
- Format Course verticale : 1000m+, pente >25%, contre la montre, bâtons autorisés
- Remplacer par un format qui se pratique au niveau international : « Uphill »
Nous aurions ainsi un championnat de France sur les deux catégories de la course en montagne : Montée sèche et classique montée/descente, comme sur les championnats internationaux.
- Nom le plus approprié : Montée Sèche
- Format Montée sèche : 5 à 10km – 700 à 1200m+ - pente moyenne 10 à 20%, idéalement autour de 15%, course en ligne, départ en masse, bâtons interdits

► Titres décernés

- Toutes catégories H/F
- Individuels : U20, U23, M0, M1, M2... H/F – idem Course Verticale
- Par équipes H/F (addition des temps des 3 premiers toutes catégories confondue)
- Parcours identiques H/F et pour les U20 (qui n'auront plus de championnat international sur ce format à partir de 2027)
- Pas de qualifications

► Date du Championnat

- Idéalement en amont du Championnat international de manière à ce qu'il soit qualificatif
- Sur une date différente du Championnat de France de course en montagne montée/descente pour maximiser l'intérêt sportif (sur un même w-e bcp d'athlètes feraient un choix) et ne pas se priver de régions qui ne peuvent faire que l'un ou l'autre – sauf si possibilité sur un w-e de 3 jours
- Pour 2027 : le Championnat de France de course Verticale et Course en montagne classique a été attribué à Arrens-Marsous (Eslops d'Azun) les 3 et 4 juillet.
- L'organisation a la possibilité de transformer les parcours de Course Verticale en Montée sèche.

Si la décision de transformer le championnat de France de Course Verticale en Championnat de France de Montée Sèche dès 2027 était prise, du fait que l'enchaînement des deux épreuves sur deux jours consécutifs n'est pas forcément opportun pour tous les athlètes. La DTN serait en mesure d'adapter les modalités de sélection pour donner un peu de poids au Championnat de France de Montée sèche sans qu'il soit la seule course de référence pour donner la possibilité aux athlètes de « doubler » plus facilement (2 jours off entre les deux au Mondiaux) L'organisation peut également proposer le Championnat de Montée Sèche le vendredi soir.

→ **Validation**

5. Coupe de France de Course en montagne

► Objectifs

- Proposer un challenge sur la saison afin de structurer, dynamiser et créer une émulation pour la discipline et l'accès au haut-niveau
- Recréer une identité à la discipline et la formaliser (définition, réglementation, spécificité...) sur les 2 formats : montée sèche et classique montée/descente
- Discipline clé dans la détection, la formation, la planification et l'accession au haut-niveau dans la discipline elle-même et les courses plus longues, notamment pour les jeunes.

- Avoir un circuit qui permet à nos élites et jeunes de se confronter, de se spécialiser, de s'aguerrir dans l'optique de performer au niveau international
- Tremplin vers le Trail

► Nom

- **Coupe de France** : nom à la fois porteur et explicite d'un challenge par étape dans les disciplines d'endurance (ski, vélo, biathlon...)

► Principe

- Challenge par étapes : 6 à 10 courses labélisées dont les championnats de France (montée sèche et classique montée/descente)

► Principes

- Barème de points en fonction de la place (athlètes licenciés) sur chaque course
- Classement final sur les 4 meilleurs résultats avec coefficient bonus sur les championnats de France
- Calendrier sur l'année civile pour coller à la saisonnalité sportive de la discipline
- Classements : Scratch + U20 + U23 + Masters + par équipes H/F
- Coût dotations finales : 30 000€ (64 000€ pour le Challenge National Trail)
Répartition envisagée :
 - Scratch toutes Catégories H/F : 1er : 3000€ / 2ème : 2000€ / 3ème : 1500€ / 4ème : 1000€ / 5ème : 500€ - Total : 16000€
 - U23 H/F : 1er : 1500€ / 2ème : 1000€ / 3ème : 500€ - Total 6000€
 - U20 H/F : Dotation Matériel (Adidas ?) : 1er : 500€ / 2ème : 300€ / 3ème : 200€ - Total 2000€
 - Classement M1 et + : sans dotation
 - Par équipes : 1er : 1500€ / 2ème : 1000€ / 3ème : 500€ - Total 6000€
 - Coût communication/marketing/habillage : 15 000€
 - **Coût Total : 45 000€**

→ *Validation mais le terme « Coupe de France » est à revoir car il correspond à des événements très différents*

11- Intervention du Directeur général Jérôme VILLON

1- Bilan du Meeting Diamond League

Le Directeur général présente le bilan de l'édition 2026 du Meeting Diamond League, qui a connu un important succès tant sur le plan sportif qu'organisationnel.

L'événement a mobilisé 260 bénévoles ainsi que 164 jurys et volontaires techniques. Plus de 19 000 spectateurs ont assisté aux compétitions, dont 3 545 membres issus des clubs affiliés.

Les audiences télévisées se sont également révélées très satisfaisantes avec une moyenne de 325 000 téléspectateurs et un pic à 558 000 téléspectateurs lors des dernières tentatives du concours de saut à la perche.

Les performances sportives enregistrées au cours du meeting témoignent du très haut niveau de compétition observé :

- 36 records personnels ;
- 3 records de la Diamond League ;

- 4 records du meeting ;
- 7 records nationaux ;
- 4 meilleures performances mondiales de la saison (« world leads ») ;
- 2 records d'Océanie.

2- Point sur les événements à venir

U*NXT Experience

Le Directeur général revient sur l'organisation de l'événement U*NXT Expérience qui s'est tenu à l'Adidas Arena le 8 juillet 2026. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de modernisation de l'image de l'athlétisme et de valorisation des nouvelles pratiques auprès des jeunes publics.

Championnats de France U*NXT – Stade Charléty (16 au 19 juillet 2026)

Le Directeur général présente l'organisation des Championnats de France U*NXT qui se dérouleront du 16 au 19 juillet 2026 au Stade Charléty.

L'événement comprendra quatre journées de compétition associées à un programme d'animations destiné à renforcer l'expérience des athlètes et des spectateurs.

Le programme sportif prévoit :

- 14 finales le jeudi 16 juillet ;
- 32 finales le vendredi 17 juillet ;
- 31 finales le samedi 18 juillet ;
- 37 finales le dimanche 19 juillet.

L'intégralité de la compétition sera diffusée sur la chaîne Athlé TV.

La stratégie de visibilité prévoit également des relais médiatiques et digitaux avec notamment la participation d'influenceurs et la mobilisation de médias spécialisés ou généralistes.

Des animations complémentaires seront proposées sur site, incluant notamment des espaces de restauration, des food trucks ainsi que diverses animations de convivialité destinées aux athlètes et aux spectateurs.

Le Directeur général présente par ailleurs les aménagements prévus pour la zone podium et les espaces d'animation, conçus afin de valoriser les cérémonies protocolaires et renforcer l'identité visuelle de l'événement.

ÉCHANGES

Caroline PUJOL et **Odile DIAGANA** attirent l'attention sur les conséquences de l'organisation de U-NXT à Paris. Cette évolution entraîne une augmentation significative des coûts d'hébergement et de transport pour les clubs, dans un contexte de diminution des subventions. Elles soulignent également la nécessité d'identifier des solutions de stationnement adaptées pour les clubs participants.

Odile DIAGANA propose d'étudier la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les clubs participants, reposant sur la constitution d'un fonds commun, afin d'atténuer le surcoût supporté par les clubs les plus éloignés.

Jean GRACIA estime que cette question doit être intégrée à la réflexion plus globale conduite par la Commission Nationale des Clubs et la Commission des Finances sur les dispositifs d'aide aux clubs. Il précise qu'aucune solution ne pourra être mise en œuvre pour l'édition 2026, mais qu'une évolution pourrait être envisagée à compter de 2027.

Emmanuelle JAEGER considère que cette réflexion pourrait être élargie à l'ensemble des Championnats de France. Elle évoque plusieurs pistes, telles que la mutualisation des hébergements entre clubs ou encore l'intégration, dans le cahier des charges des organisateurs, d'une obligation de rechercher des solutions d'hébergement à coût modéré, les organisateurs étant les mieux placés pour mobiliser les ressources disponibles sur leur territoire.

Nicolas PARÉSY suggère de prendre contact avec la Région Île-de-France, qui pourrait mettre à disposition certaines structures d'hébergement, telles que des internats de lycées ou d'autres établissements publics, afin d'accueillir les clubs participants. Il propose également d'étudier les possibilités offertes par la Cité internationale universitaire de Paris.

Sur un sujet connexe, **Dominique CARLAC'H** attire l'attention sur la nécessité d'anticiper l'achat des billets en vue des Jeux olympiques de 2028, afin de limiter l'impact de la hausse prévisible des tarifs.

Championnats de France Elite – Albi (24 au 26 juillet 2026)

Un point d'étape est réalisé concernant la billetterie des Championnats de France Elite à Albi. Les ventes sont conformes aux trajectoires observées lors des précédentes éditions organisées à Albi. Les projections actuelles permettent d'envisager une fréquentation supérieure à 15 000 spectateurs sur l'ensemble du week-end.

Championnats d'Europe de Birmingham (10 au 16 août 2026)

Le Directeur général présente les principales actions prévues autour des Championnats d'Europe de Birmingham.

Annonce de la sélection

Afin de renforcer l'impact de l'annonce de la sélection de l'Équipe de France, la Fédération prévoit la réalisation d'un format vidéo novateur venant compléter les dispositifs habituels de communication.

Les objectifs poursuivis sont notamment :

- renforcer la portée médiatique de l'annonce ;
- continuer de moderniser l'image de la Fédération ;
- proposer un contenu innovant et facilement partageable ;
- valoriser simultanément les athlètes, les bénévoles et l'ensemble de l'écosystème fédéral.

Club France

Le Directeur général présente ensuite le projet de Club France qui sera mis en place à Birmingham durant les Championnats d'Europe.

Installé au sein du Box Brindleyplace, en centre-ville, le Club France constituera un lieu de rassemblement et de convivialité destiné aux athlètes, à leurs proches, aux partenaires de la Fédération, aux supporters ainsi qu'à la famille fédérale.

Le dispositif sera déployé sur cinq soirées, du 12 au 16 août 2026.

Les espaces prévus permettront :

- l'accueil du grand public ;
- l'organisation de prises de parole institutionnelles ;
- la mise en œuvre d'animations partenaires ;
- l'accueil des athlètes et invités ;
- la tenue de réunions de travail et d'activités de représentation.

Plusieurs espaces dédiés seront aménagés, comprenant notamment des zones de réception, des espaces réservés aux équipes de France, des espaces de stockage et des dispositifs d'animation et de visibilité pour les partenaires fédéraux.

3- Ressources humaines

Le Directeur général présente un état des recrutements et mouvements de personnel en cours au sein de la Fédération.

Arrivées et recrutements

Les recrutements suivants sont actés ou en cours :

- Edgard WITTRANT rejoindra le pôle Développement des pratiques à compter du 31 août 2026 en qualité de chargé de projet running ;
- Loïc GUYARD a rejoint le service Moyens Généraux le 1er juillet 2026 en qualité de gestionnaire des systèmes et réseaux ;
- Cyril MANDARD prendra ses fonctions de Directeur des systèmes d'information le 2 septembre 2026.

9- Intervention du DTN Frank BIGNET

Le Directeur Technique National donne la parole à Paul Emile VERNADET, CTS du Pôle Territoire en charge des équipements sportifs.

Présentation de la feuille de route Equipements

La feuille de route nationale 2026-2029 vise à faire des équipements sportifs un levier stratégique du développement de l'athlétisme français. Inscrite dans l'axe 1 du plan de développement fédéral, elle part du principe que les équipements, au-delà de leurs fonctions techniques, doivent plus être considérés comme des outils de structuration des pratiques, d'animation des territoires et de rayonnement de la Fédération Française d'Athlétisme.

Il s'agirait ainsi de relier plus fortement les équipements aux besoins des clubs, des pratiquants, des compétitions, de la formation et de la performance. Cette approche doit permettre de répondre à l'ensemble du parcours fédéral, depuis la pratique quotidienne jusqu'à l'excellence sportive. Elle s'inscrit également dans une logique plus large, en connectant les équipements aux politiques publiques du sport, aux enjeux sociétaux, aux transitions environnementales et aux attentes des collectivités territoriales.

L'un des objectifs majeurs de cette stratégie est de positionner la FFA comme un acteur incontournable auprès des décideurs, financeurs et partenaires publics ou privés. Même si la

fédération n'est pas directement financeur des équipements, elle dispose d'atouts importants : son réseau territorial, son expertise technique, sa connaissance des pratiques et sa capacité à identifier les besoins réels des clubs et des territoires. La feuille de route cherche donc à transformer cette expertise en capacité d'influence, d'accompagnement et de proposition.

Comment penser les équipements comme un réseau de sites, d'usages et de pratiques complémentaires ? D'une piste à la boucle de trail, une zone de lancer proche d'un club-house peuvent former ensemble une véritable offre territoriale d'athlétisme. Cette vision permet de valoriser les synergies locales et de mieux adapter les projets aux réalités des territoires.

La feuille de route prévoit, dès 2026, de préciser la stratégie fédérale et de produire des outils d'analyse partagés. Un élément central est la création d'un outil d'aide à la décision, sous la forme d'une cartographie dynamique des équipements. Cet outil devra recenser les infrastructures utilisées par les structures déconcentrées et affiliées à la FFA, décrire leurs caractéristiques, leur état, leurs fonctionnalités et leurs usages, puis croiser ces informations avec d'autres données fédérales, territoriales (économiques, sociétales).

Cette cartographie doit permettre de valoriser les données déjà disponibles au sein de la fédération, notamment celles issues des travaux de la Commission de Equipements Sportifs (CES). L'objectif est de disposer d'une vision objective et factuelle du niveau d'aménagement de chaque territoire et d'identifier les secteurs prioritaires pour la rénovation, la création ou la transformation d'équipements.

Le but est de développer la notion de "terre d'athlétisme", une approche qui élargit la définition de l'équipement sportif comme évoqué précédemment afin de mieux répondre à la diversité des pratiques actuelles.

Un autre axe de la stratégie concerne la définition d'une ligne architecturale fédérale. Elle évoque notamment les structures en toiles tendues comme une possible identité visuelle et technique pour les futurs équipements FFA et les propositions de rénovation. Cette réflexion doit s'accompagner d'un référentiel intégrant les exigences de World Athletics, les contraintes d'usage, l'intégration paysagère, la modularité, la sobriété énergétique, la production d'énergie, plus largement la durabilité des aménagements.

La stratégie proposée accorde également une place importante à l'innovation. Plusieurs pistes sont évoquées pour renouveler l'expérience des pratiquants et attirer de nouveaux publics. D'outils d'information connectés jusqu'à la gamification des pratiques, l'athlétisme viserait à toucher différemment ses publics et d'autres publics.

À partir de septembre 2026, la FFA prévoit une phase de partage, d'enrichissement et d'analyse avec son réseau. Les techniciens, cadres relais, dirigeants locaux, structures déconcentrées, groupes de pilotage, élus, experts, partenaires et fournisseurs seront mobilisés pour compléter les données, confronter les hypothèses et vérifier la faisabilité des projets. Cette étape doit permettre d'ajuster la stratégie nationale avant sa validation et sa publication.

À partir de 2027, la feuille de route entre dans une phase plus opérationnelle. La FFA envisage de renforcer ses compétences internes, d'accompagner les chantiers de rénovation prioritaires, d'investir dans plusieurs démonstrateurs, de soutenir des projets de construction ciblés et

d'impliquer davantage les partenaires techniques et financiers. L'objectif évoqué est d'accompagner environ 5 à 10 projets par an, tout en lançant un Challenge national des équipements sportifs FFA autour de plusieurs catégories, comme la modernisation, les grands équipements ou les équipements de proximité.

En conclusion, les équipements apparaissent comme un sujet central et stratégique pour la FFA. Paradoxal, aussi, car la fédération n'en est pas le principal financeur ; central, car ils conditionnent fortement le développement des pratiques ; stratégique, car ils peuvent devenir un puissant levier d'influence auprès des collectivités, de l'État, des partenaires, financeurs. La feuille de route propose donc de faire de la FFA non seulement une fédération utilisatrice d'équipements, mais aussi une fédération experte, prescriptrice et coordinatrice des projets d'aménagement et d'animation des territoires.

Autres informations fournies par le Directeur technique national

Le Directeur technique national a présenté plusieurs points d'actualité relatifs aux politiques publiques du sport et aux projets fédéraux.

Il est tout d'abord revenu sur le séminaire national des Directeurs techniques nationaux organisé par la Direction des sports. Les échanges ont principalement porté sur la réduction annoncée du nombre de conseillers techniques sportifs (CTS) au niveau national. Il a été rappelé que la Fédération Française d'Athlétisme a déjà vu ses effectifs de CTS diminuer ces dernières années et qu'elle poursuivra ses échanges avec les services de l'État afin de préserver les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ses missions. Le séminaire a également confirmé plusieurs priorités partagées avec la Fédération : le renforcement des actions en matière d'éthique et de prévention des violences sexistes et sexuelles, l'évolution prochaine du règlement disciplinaire type, le développement du recours au service civique et la promotion du bénévolat à travers la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr.

Les conséquences du changement climatique sur la pratique sportive et l'organisation des compétitions ont également été identifiées comme un enjeu majeur nécessitant des adaptations.

Le DTN a ensuite informé le Bureau fédéral des résultats du concours externe de recrutement des professeurs de sport. Emmanuel Huruguen, actuellement en contrat de préparation olympique, intégrera le corps des professeurs de sport à compter du 1er septembre 2026 en qualité de stagiaire. Théo Gaboreau est inscrit sur liste complémentaire.

Concernant la professionnalisation, le comité technique dédié s'est réuni afin de poursuivre les travaux engagés dans le cadre du plan fédéral. Réunissant des représentants des clubs, des ligues, des comités et des services fédéraux, cette instance a permis de prioriser les actions à conduire pour accompagner la structuration des clubs, tant sur les questions d'emploi que de gouvernance, de modèle économique et de projet associatif.

Le Bureau fédéral a également été informé de l'achèvement de la tournée des ligues . Ces rencontres, conduites sur l'ensemble du territoire hexagonal, ont permis de présenter les évolutions du Projet de Performance Fédéral, les orientations du Pôle Territoire notamment les actions en faveur de la professionnalisation et du programme 36 ainsi que les évolutions des

lettres de missions des CTS à compter du 1^{er} septembre 26. Elles ont également favorisé le dialogue avec les acteurs fédéraux et institutionnels (DRAJES, CREPS, Conseil régional, universités) au plus près des territoires.

Enfin, un point d'étape a été réalisé sur les échanges engagés avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) concernant le projet de convention nationale de partenariat. La Fédération a transmis plusieurs observations visant à assurer un meilleur équilibre du futur accord entre les deux institutions. Une rencontre entre les deux parties est prévue afin de poursuivre les discussions et d'aboutir à une convention répondant aux attentes respectives de la FFA et de l'UNSS.

ÉCHANGES

Caroline PUJOL soulève la problématique de l'augmentation du nombre de terrains synthétiques principalement utilisés par le rugby ou le football, au détriment des équipements dédiés à l'athlétisme.

Paul-Émile VERNADET estime que la Fédération doit défendre plus fermement les intérêts de l'athlétisme et adopter une politique offensive en faveur de la création d'équipements spécifiquement dédiés à la discipline.

Jean-Marc BÉRAUD rappelle que les projets d'équipements, notamment les salles d'athlétisme, doivent également intégrer les espaces annexes indispensables au bon déroulement des compétitions, tels qu'une chambre d'appel, des espaces de restauration ou encore les locaux nécessaires à l'organisation.

Paul-Émile VERNADET indique que la Fédération doit devenir l'interlocuteur de référence des architectes pour les projets d'équipements sportifs et être en mesure de mettre à leur disposition un cahier des charges complet regroupant l'ensemble des exigences techniques et fonctionnelles.

Dominique CARLAC'H s'interroge sur les moyens qui devront être mobilisés pour mettre en œuvre une telle politique.

Paul-Émile VERNADET répond qu'il sera nécessaire de renforcer les moyens humains afin de développer les relations avec les collectivités territoriales, mais également avec des organismes tels que l'ANDES et l'ANDIISS, avec lesquels il serait opportun de conclure des conventions de partenariat.

10. Dossiers du Bureau fédéral

1. Statistiques fédérales

Dans le cadre de la présentation des statistiques de l'activité fédérale, le Secrétaire général **Nicolas PARÉSY** indique que depuis le précédent Bureau fédéral, la Fédération enregistre 244 licences supplémentaires, portant le nombre total de licenciés à 344 698.

S'agissant de la répartition territoriale, il indique que l'ensemble des Ligues métropolitaines enregistrent une progression à l'exception de la Ligue du Centre-Val de Loire, dont les effectifs

se stabilisent. Le bilan est plus contrasté dans les territoires ultramarins, où seules la Guadeloupe, la Guyane et la Nouvelle-Calédonie affichent une progression de leurs effectifs. Le Secrétaire général indique également que 1 664 639 Pass Prévention Santé (PPS) ont été délivrés à ce jour.

Concernant les clubs, il précise que leur nombre s'établit désormais à 2 609, après la radiation, au 30 juin, de cinq clubs qui comptaient chacun moins de cinq licenciés.

Enfin, il fait un point sur les pré-saisies de licences. À ce jour, 415 clubs ont réalisé au moins une pré-saisie, représentant un total de 6 002 pré-saisies, contre 5 944 à la même période l'an dernier.

2. Evolutions réglementaires

Béatrice PFAËNDER, Secrétaire générale adjointe, propose plusieurs modifications

Modifications des Règlements généraux :

- (Art. 1.2) Disposition sur **la radiation des clubs n'ayant pas finalisé leurs démarches de réaffiliation avant le 30 septembre 24h**.
- (Art. 2.3.2) **Modification de la procédure de seconde mutation** et notamment sur l'obligation de motivation.
- (Art. 3.2.1.6) Autorisation pour les **athlètes U16 ou moins de prétendre au titre de champion régional, départemental ainsi qu'aux médailles et records afférents**.
- Au sujet de l'ajout éventuel d'une disposition sur l'interdiction de concourir avec un dossard délivré sous une identité qui n'est pas la sienne, celui-ci n'est pas considéré comme devant figurer dans les règlements généraux, car il figurera dans le règlement des organisation running.

Modification de la circulaire administrative :

- (Art. 4.1) **Seconde mutation** – Précisions opérationnelles sur la procédure et notamment sur l'obligation de remplir la motivation d'une seconde mutation.

→ Validation du Bureau fédéral

3. Point sur l'Outre-mer

Nicolas PARÉSY présente les principaux enseignements de la réunion du 1er juillet consacrée à l'Outre-mer

Equipements sportifs

Il ressort des échanges que l'ensemble des territoires ultramarins sont confrontés à des difficultés importantes en matière d'infrastructures sportives. Ces besoins structurels feront l'objet d'une analyse approfondie lors des déplacements du Président, du Directeur Technique National et du Directeur général dans les territoires concernés.

Aides financières

Il est également rappelé que la Fédération accompagne les territoires d'outre-mer dans leur participation aux compétitions internationales ainsi que dans l'organisation, sur leur territoire, d'événements internationaux. Les représentants ultramarins estiment toutefois que l'aide forfaitaire actuellement accordée pour les déplacements demeure insuffisante au regard des coûts réellement supportés.

Par ailleurs, la constitution d'une équipe « Outre-mer » à l'occasion des Championnats de France par équipes est à privilégier pour limiter le nombre de participants par territoire.

Formation

Concernant la formation de juges, il est prévu d'identifier, dans chacun des territoires ultramarins, les juges de niveau 2 et 3 afin de constituer un vivier de formateurs. Une démarche similaire de recensement des entraîneurs diplômés présents dans ces territoires par la DTN. Le développement d'une offre de formation locale, tant pour les juges que pour les entraîneurs pourra permettre de constituer un réseau de formateurs dans ces territoires.

Budget 2027

Le renforcement des aides au déplacement, au soutien à l'organisation d'événements internationaux et au développement de la formation auront nécessairement des conséquences budgétaires. Elles devront donc être conduites en concertation avec la Commission Nationale des Clubs, la Commission des Finances et la Commission Nationale des Jeunes, ces différentes instances intervenant déjà dans le financement de certains de ces dispositifs.

Nicolas PARÉSY présente ensuite différentes réponses apportées aux territoires d'Outre-mer :

- **Saint-Pierre-et-Miquelon** : l'OFA est en relation avec le comité pour répondre aux besoins de formation en matière de juges running et de formateurs d'entraîneurs.
- **La Réunion** : une aide fédérale a été apportée pour l'organisation du meeting international de Saint-Denis.
- **Nouvelle-Calédonie** : le souhait exprimé de voir des juges polynésiens participer aux Championnats de France a trouvé une première traduction concrète à l'occasion des Championnats de France UNEX, auxquels six juges du territoire ont pu prendre part.
- **Guadeloupe** : le recrutement d'un agent de développement est actuellement en cours. Par ailleurs, la Direction Technique Nationale a été sensibilisée à l'intérêt d'organiser des stages d'équipes de France aux Antilles, notamment au CREPS des Abymes, afin de valoriser les équipements existants.
- **Mayotte** : compte tenu des importantes difficultés rencontrées en matière d'infrastructures, le territoire fait l'objet d'une attention particulière. Un tutorat sera mis en place par Jean-Claude PRIANO et Marcel FERRARI afin d'élaborer un plan de développement adapté. Celui-ci pourrait notamment s'appuyer sur le développement du running, discipline nécessitant des infrastructures plus limitées.

4. Point sur le groupe de travail consacré à la licence

Nicolas PARÉSY présente un point d'étape sur les travaux du groupe de travail consacré à l'évolution de la licence.

Typologie des licences

Le groupe de travail constate que le dispositif actuel, composé de six catégories de licences (Compétition, Running, Entreprise, Santé, Encadrement et Découverte), apparaît trop complexe. À l'inverse, la mise en place d'une licence unique est jugée trop restrictive et pourrait avoir des conséquences défavorables, notamment pour les Comités départementaux et les Ligues.

Deux scénarios sont donc aujourd'hui privilégiés :

- une distinction entre licenciés pratiquants et licenciés non pratiquants ;
- une distinction entre licence compétitive, licence non compétitive et licence dirigeant.

Il est désormais nécessaire de réaliser des simulations sur ces deux hypothèses afin d'en mesurer les conséquences, notamment sur la répartition des effectifs et les incidences financières pour les Comités départementaux et les Liges.

Règlement des licences et des cotisations

S'agissant des modalités de paiement des licences et des cotisations destinées aux Liges et aux Comités départementaux, le groupe de travail estime qu'une harmonisation des pratiques est indispensable. En effet, les modalités actuelles diffèrent selon les territoires, certains clubs versant directement leur cotisation au Comité départemental.

Parmi les pistes étudiées figure la mise en place d'un paiement unique auprès de la Fédération, qui assurerait ensuite le reversement des parts revenant aux Liges et aux Comités départementaux. Cette évolution nécessite toutefois une analyse approfondie de ses conséquences, notamment sur la trésorerie et les flux financiers de ces deux organes déconcentrés.

5. Implantation du congrès fédéral des 9 et 10 avril 2027

Le Congrès et l'Assemblée générale se tiendront au Palais des Congrès de la ville d'Orléans.

- *Sans questions diverses, le Bureau fédéral prend fin à 18h45 –*



Nicolas PARÉSY
Secrétaire général



Béatrice PFAENDER
Secrétaire Générale Adjointe



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Jeudi 9 juillet 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
- SIÈGE DE LA FFA -

OUVERTURE

Président Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Aude CLAVIER
Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER
Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAENDER et Caroline PUJOL

Invités

Permanents Jean-Marc BÉRAUD (CNL), Frank BIGNET (DTN)
Christophe HALLEUMIEUX (DGD) et Jérôme VILLON (DG)

Invités Thierry COLLIGNON (CNR) et Daniel BUZZI (CES)

1. | INTRODUCTION

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR



OUVERTURE

1. Introduction
2. Intervention du Président
3. Intervention de la Présidente déléguée
4. Finances

Pause déjeuner

5. Vie des clubs
6. Athlétisme de haut-niveau
7. Vie sportive

8. Intervention du Directeur général
9. Intervention du Directeur technique National
10. Dossiers du Bureau fédéral
11. Intervention du Président du CNL
12. Questions diverses

CLÔTURE

Validation par le Bureau fédéral



INFORMATIONS SUR LES VALIDATIONS DU BUREAU FÉDÉRAL

VALIDATIONS DU BUREAU FÉDÉRAL

- **Procès-verbal du Bureau fédéral du 11 juin adopté le 26 juin 2026**
- **Consultation sur l'investissement U-NXT adoptée le 2 juillet 2026**

2. | INTERVENTION DU PRÉSIDENT

AGENDA DU PRESIDENT(1/3)

Date	Lieu	Description
12 juin	Visio	Assemblée générale IFSO (<i>European Athletics</i>)
14 juin	Épinal	Championnats de France Masters
15 juin	Visio	Webinaire clubs sur la rentrée 2026-27
16 juin	Visio	Préparation du Colloque médical des 20-22 novembre 2026
16 juin	Visio	Réunion Diamond League (projet post 2029)
18-20 juin	Tromsø, Norvège	Congrès AIMS (<i>European Athletics</i>)
22 juin	Visio	Taskforce Safeguarding (<i>World Athletics</i>)
22 juin	Paris	Rencontre fédérations partenaires de la MAIF
23 juin	FFA – Visio	Commission des agents sportifs
23 juin	FFA	Présentation stratégie du pôle territoire
25 juin	FFA	Signature de la Convention FFA – France Travail

AGENDA DU PRESIDENT(2/3)

Date	Lieu	Description
25 juin	FFA	Réunion avec des représentants du Lamentin (MAR)
27 juin	Stade Charléty	Conférence de presse athlètes – Meeting Diamond League
28 juin	CNOSF	Réception des anciens champions
28 juin	Stade Charléty	Meeting Diamond League
29 juin	Visio	Commission Gouvernance et intégrité (<i>European Athletics</i>)
30 juin	CNOSF	Assemblée générale CNOSF
30 juin	Visio	Réunion groupe meetings du Comité consultatif des organisateurs
1 ^{er} juillet	FFA – Visio	Présentation finale du PSF 2026
2 juillet	FFA	Réunion de travail sur les CDR et CRR
2 juillet	FFA	Groupe de travail Gouvernance
3 juillet	FFA – Visio	Cellule Gouvernance et intégrité

AGENDA DU PRESIDENT(3/3)

Date	Lieu	Description
5 juillet	Dreux	Finale des Pointes d'or
6 juillet	Visio	Comité de sélection – Rieti 2026
7-8 juillet	Lausanne	Comité exécutif (<i>European Athletics</i>)

Réunions : Secrétariat fédéral (2) – Point international (2) – Budget 2026 (1)

3. | INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

3.1. | PLAN DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Point à date des actions

- Méthodologie - rappel des obligations des Vice-présidents
- Panorama général



3.2. | STRATEGIE RUNNING

FOCUS STRATÉGIE RUNNING

Point à date

- PPS
- Partenariat STRAVA
- Refonte CALORG
- Rapports avec les préfetures
- Fédérations affinitaires
- Comité consultatif des organisateurs
- Guide des organisateurs
- Santé / sécurité
- Structuration CDR / CRR
- Courses caritatives
- Grands évènements internationaux
- Mydatarun
- Mynutrirun
- Bourse aux dossards



**MY
DATA
RUN**



3.3. | STRATEGIE ANIMATION TERRITOIRE

FOCUS STRATÉGIE « ANIMATION TERRITORIALE »

UN ATHLETISME ROBUSTE AU CŒUR DE CHAQUE TERRITOIRE

- **UNE AMBITION FORTE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT** : garantir une présence cohérente, vivante et structurée de l'athlétisme dans les territoires
- Équipements
- Accompagnement des structures déconcentrées



LES DIFFÉRENTS OBJECTIFS

UNE PRÉSENCE STRUCTURÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Un réseau qui déploie le projet fédéral
Un réseau fort et professionnel

UNE PRÉSENCE VIVANTE

Des équipements maillés territorialement
Un relais de détection sportive
Une animation locale par les implantations sportives et institutionnelles
Un relais de formation et d'engagement

UNE PRÉSENCE COHÉRENTE

Des interlocuteurs vis-à-vis des collectivités
Animation transversale des réseaux
Une présence sur tous les territoires incluant l'Outre-mer

LES DIFFÉRENTS OUTILS / PROGRAMMES D'ACTION

- PLAN DE PROFESSIONALISATION
- RÉPARTITION RÔLE LIGUES / CDA
- CONVENTIONNEMENT LIGUES
- ACCOMPAGNEMENT CDA (gouvernance, activités)

- EQUIPEMENTS SPORTIFS
- IDENTIFICATION, DÉTECTION
- IMPLANTATIONS SPORTIVES
- IMPLANTATIONS INSTITUTIONNELLES
- OFA

- CONVENTIONS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- OUTRE-MER
- ANIMATION DES RÉSEAUX TRANSVERSAUX
(agents de développement, directeurs de ligues, secrétaires généraux, trésoriers)

LES RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES DE PILOTAGE

- EJA / SMO / JMB / FDU
- JVI / CHH / PBOI
- FBI / ADO

RESSOURCES FINANCIERES

- FONDS PUBLICS (ANS, CNO..)
- FONDS PROPRES FFA
- PARTENAIRES

RESSOURCES COMPLEMENTAIRES ET LEVIERS

- CPU / MFE
- JURIDIQUE / CSR
- COMMUNICATION
- MARKETING

LES IMPACTS

IDENTIFICATION DES RESULTATS ATTENDUS

IDENTIFICATION DES INDICATEURS

EVALUATION PLAN DE DEVELOPPEMENT

3.4. | PRIORISATION POLITIQUE

PRIORISATION DES AXES DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL

2025 - 1^{ère} ANNEE DU MANDAT

Prise de connaissance des dossiers

Plan d'urgence budgétaire

Elaboration du plan de développement

2026 – 2^{ème} ANNEE DU MANDAT

Stratégie running - Stratégie événementielle – Stratégie territoriale – refonte budgétaire

Structuration services fédéraux / DTN – mise en place de process

Refonte politique Haut Niveau – Vie sportive et clubs – éthique et intégrité

2027 – 2028

- **2027: Poursuite du travail de restructuration + stratégie territoriale + développement des clubs et de la pratique + rayonnement international**
- **2028: Poursuite travail de restructuration + année politique**

PRIORISATION DES AXES DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL

2027 – 2028

- **2027: Poursuite du travail de restructuration + développement des clubs et de la pratique + rayonnement international**
- **2028: Poursuite travail de restructuration + année politique**

HAUT
NIVEAU

PPF

STRUCTURATION
RAYONNEMENT

Réseau territorial
Professionnalisation
Évènementiel

DÉVELOPPEMENT
DES PRATIQUES

A DÉFINIR

DÉVELOPPEMENT
DES CLUBS

A DÉFINIR

AUTRES

OFA – PERFORMANCE SOCIÉTALE (Santé – Inclusion – Ecoresponsabilité) - ???

4. | FINANCES

4.1 | BUDGET 2026 RÉVISÉ

BUDGET 2026 RÉVISÉ

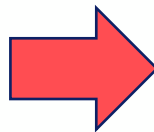
Budget 2026 révisé en hausse pour 2 579 942 € pour le porter à un total de :

Recettes pour 33 492 329 €

Dépenses pour 31 992 329 €

Soit un excédent de 1 500 000 €

Validation par le Bureau Fédéral



4.2 | PLACEMENTS FINANCIERS

PLACEMENTS FINANCIERS

Après consultation auprès de nos deux partenaires financiers Crédit Mutuel et Caisse d'Epargne, l'offre du Crédit Mutuel a été retenue.

La mise à jour du suivi de trésorerie a mis en évidence une possibilité d'avancer les possibilités de placement, ainsi une somme de 3 000 000 € peut être placée sur un support à long terme à 4 %/an.

Ensuite, la trésorerie générée par l'encaissement des licences pourra être placée sur des comptes à terme rémunérés entre 2% et 2,5% à compter de mi-septembre début octobre

4.3 | POINT DE SITUATION GUYANE ET COMITÉ DÉPARTEMENTAL 33

POINT DE SITUATION GUYANE ET CD 33

Ligue de Guyane :

Un point a été réalisé et a permis de verser une somme de près de 28 000 € représentant la part des cotisations et mutations Ligue déduction faite des dépenses payées pour leur compte et du remboursement de la dette passée à 1 000 € (proposition de la Présidente).

Par contre l'analyse des documents financiers fournis fait ressortir des anomalies flagrantes et peu rassurantes quant à la qualité du suivi de gestion.

CD 33 :

Une négociation est en cours pour demander le remboursement de la moitié des dépenses liées aux missions de l'Administrateur (soit 44 000 €).

PAUSE DÉJEUNER - 12H

5 | VIE DES CLUBS

5.1 | LABELLISATION – MODALITÉS DE DEMANDE DE LABELS PAR LES CLUBS

LABELLISATION 2026 – NOUVEAUTÉ

LE CONTEXTE



Depuis plusieurs années, les clubs n'ont plus de démarche pour être labellisés

La volonté de la Commission et de la Fédération est de redonner un sens à la labellisation et aux aides qui en découlent par une action d'adhésion volontaire

LABELLISATION 2026 – NOUVEAUTÉ

DÉMARCHE DU CLUB



Introduction d'une démarche volontaire d'inscription à la labellisation par le Président de club (avec possibilité de délégation au secrétaire ou trésorier général) via un formulaire dédié.

LABELLISATION 2026 – NOUVEAUTÉ

ÉCHÉANCES



LABELLISATION 2026 – NOUVEAUTÉ

QUESTIONNEMENT

? Quid des clubs non inscrits

✓ Clubs labellisés sans aide ?

- Année de tolérance (transition)
- Accès au PSF

✗ Clubs non labellisés ?

- Pas d'aides
- Pas d'accès au PSF



Répartition de l'aide financière entre les clubs engagés ?

5.2 | BILAN DE CAMPAGNE PSF

6. | ATHLÉTISME DE HAUT-NIVEAU

6.3 | POINT SUR LA DERNIÈRE RÉUNION CCHN

LES RÈGLES WA POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE BENJING 2027

Objectif de WA : rendre les World Rankings plus déterminants et inciter les athlètes à participer davantage aux compétitions du circuit international.

=> Les World Rankings deviennent la voie principale de qualification

Jusqu'à présent, l'objectif de WA était de qualifier environ 50 % des athlètes grâce aux minima et 50 % grâce au classement mondial.

Pour Beijing 2027, la répartition (THÉORIQUE) devient :

40 % des qualifiés par les minima

60 % des qualifiés par les World Rankings

Sur la base statistique de 2025, on est dans beaucoup de disciplines plutôt à **20 % par minima WA et 80 % par World Rankings**

POIDS PLUS IMPORTANT DES WORLD RANKINGS



La réforme marque un changement de philosophie : la qualification ne dépend plus seulement d'une performance exceptionnelle réalisée une fois, mais davantage de la régularité sur le circuit international.

Les minima WA ont été relevés dans la plupart des disciplines.
L'objectif est que seuls les athlètes de l'élite mondiale puissent se qualifier directement grâce à ces minima.

Pour beaucoup de disciplines, ces minima correspondent désormais à des performances permettant souvent d'accéder à une finale mondiale

1- LES NIVEAUX DE MINIMA WA

Hommes	Épreuve	Femmes
9"95	100m	10"96
20"07	200m	22"45
44"45	400m	50"00
1'43"00	800m	1'57"50
3'30"00	1500m	3'58"00
12'50"00	5000m / 5km route	14'36"00
26'48"00	10 000m / 10km route	30'40"00
2h06'00	Marathon	2h23'20
8'08"00	3000m steeple	9'06"50
13"18	110m haies / 100m haies	12"60
48"00	400m haies	54"00
2,30 m	Saut en hauteur	1,96 m
5,90 m	Perche	4,75 m
8,25 m	Saut en longueur	6,86 m
17,35 m	Triple saut	14,40 m
21,50 m	Lancer du poids	19,30 m
67,20 m	Lancer du disque	64,50 m
78,30 m	Lancer du marteau	74,00 m
85,50 m	Lancer du javelot	63,40 m
	Heptathlon	6550
8620	Décathlon	
1h23'00	Semi-marathon marche	1h33'10
3h01'00	Marathon marche	3h28'00

2- LES COMPETITIONS OÙ RÉALISER LES MINIMA WA

Uniquement sur les compétitions de catégorie C ou supérieure du calendrier World Athletics.

- meetings de la Diamond League
- meetings du Continental Tour Gold, Silver et Bronze
- championnats nationaux
- championnats continentaux
- championnats du monde
- autres compétitions internationales : jeux de la Francophonie (ranking B), les universiades (ranking B), les championnats d'Europe par équipe (ranking B), les Jeux med (ranking C), les Europe u23 (ranking C), la coupe d'Europe de lancers (ranking C).

De nombreuses compétitions locales/universitaires ne seront plus concernées
Les performances réalisées sur certaines pistes indoor de 200 m ne seront plus acceptées
Certaines anciennes voies de qualification spécifiques, notamment pour le 10 000 m via le circuit de cross-country, sont supprimées.

CONCRÈTEMENT, QUEL IMPACT POUR LES ATHLÈTES FRANÇAIS ?

Comparaison avec 2025 :

- **Impact de la hausse du niveau des minima WA :**
 - en 2025, (hors 35 km marche) 67 minima WA 2025 avaient été réalisés par des Français (55 seulement si on compte à 3 par pays)
 - Sur ces 67 ayant réalisé les minima 2025, seuls 30 auraient réalisé les minima WA 2027 (sur les compétitions autorisées en 2025) **soit -55%**
Aucune discipline où il y aurait plus de 3 français
Attention : biais possible (stratégie)
- **Impact de la diminution du nombre de compétitions autorisées**
 - Sur les 67 minima WA 2025, seuls 7 ne les ont pas réalisés sur une compétition C+ (2 au disque masculin, 2 au 800 m masculin, 1 au 100 m haies féminin, 1 à la perche masculine, 1 au 1500 m masculin **soit -10%**
 - Sur les 30 minima WA 2027, seul 2 athlètes ne les aurait pas réalisés en compétition C+ (Disque masculin) soit **soit – 6,7 %**

QUELLE STRATÉGIE POUR LES ATHLÈTES FRANÇAIS ?

Comme les World Rankings compteront davantage, il deviendra essentiel de participer à des compétitions rapportant un maximum de points.

=> Les meetings labellisés et les compétitions internationales bonifiées prennent encore plus d'importance

Les athlètes devront construire avec leurs coachs et leurs agents une véritable stratégie de calendrier, en privilégiant des compétitions de niveau élevé pour le ranking.

=> PREVOIR UN POINT DE DECRYPTAGE AVEC LES ATHLETES ET COACHS

Process stratégique d'écriture des modalités de sélection

- **Objectif fédéral défini** : top 12 en individuel et top 8 pour les épreuves de relais
- **Prérequis fixé** : être qualifiable WA – répondre aux modalités WA et être à la road to Beijing
- **Consultations préliminaires multiples** pour élaborer des modalités de sélection maximisant le potentiel de l'équipe de France pour atteindre l'objectif (juin – juillet 2026)
- **Centralisation des réflexions** par groupe de spécialités (juillet – août 2026)
- **Etude** des différentes stratégies possibles (août – septembre 2026)
- **Ecriture** des modalités par les membres du comité de sélection (septembre 2026)
- **Présentation et validation définitives des modalités (octobre 2026).**

1ÈRES PISTES DE RÉFLEXIONS : AUGMENTER LES OPPORTUNITÉS DE COMPÉTITIONS POUR « RANKER » ET FAIRE LES MINIMA

- Politique volontariste pour intégrer plus d'athlètes français au meeting DL de Paris
- Lobbying auprès de certains meetings DL pour intégrer des Français
- Augmenter l'attractivité des CE par équipe : lièvre ou wavelight pour le demi-fond, règles du nombre d'essais sur les concours=> Lobbying EA pour modifier les règles des CE par équipe
- Un circuit de meeting français « rankés » renforcé par un soutien fédéral avec une répartition des épreuves équitable, cohérente et stratégique
- Une coopération entre DTN et organisateurs de meeting français
- Une aide aux athlètes ne bénéficiant pas d'agents (AHP ?).

6.2 | GUIDE DE L'ATHLÈTE DE HAUT-NIVEAU

RAPPEL

Rappel : 179 athlètes listés ont répondu au sondage

=> Le format « appli » permettant interactivité, messages push, personnalisation et centralisation des informations a été plébiscité. En 2 vient le format web mobile.

Décision du bureau fédéral du 11 juin :

Par soucis de cohérence avec le reste des travaux digitaux et projets du système d'information il a été décidé de réaliser dans un 1er temps une version 0 sous forme d'appli web mobile.

POINT A DATE

- Le cahier des charges a été rédigé par Coralie Gassama (CAHN) et envoyé le 24/0
- Retour de la com le 6 juillet :
 - Pertinence de lancer une première version dès le mois de septembre, en s'appuyant sur la webapp IA réalisée par Coralie.
 - Création d'une page dédiée sur athle.fr, présentant le dispositif et intégrant un bouton de redirection vers cette webapp
 - Déploiement de la webapp par la CAHN
 - Solution provisoire avant la mise en place avec la CAHN d'un processus de suivi de projet (comme pour la refonte d'athle.fr, MonClub et dernièrement MyDataRun).
 - ateliers dès aout dans l'objectif de reprendre le cahier des charges de Coralie et définir le support, le timing, l'équipe projet, le budget,
 - Objectif : concevoir une version plus aboutie, dont le déploiement est envisagé en 2027.
- Compte tenu du temps de travail conséquent que représentera la finalisation de la web app pour septembre, proposition de rémunérer le travail de Coralie en prestation.

6.1 | IDENTIFICATION DES COACHS PERFORMANCE CLUB

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Travaux menés conjointement par le CCHN et la DTN : Engagement d'une démarche d'identification des clubs et entraîneurs club « performance ».
- **Objectifs :**
 - identifier et valoriser les clubs et les entraîneurs club qui contribuent aux Edf
 - accompagner la professionnalisation de certains entraîneurs, dans la limite des moyens financiers consacrés, en collaboration avec les clubs

Process :

- **30 juin** : Envoi aux 24 clubs comptant le plus de licenciés ayant été en EDF dans les 10 dernières années, d'un tableau à compléter concernant les entraîneurs de leur club encadrant ou ayant encadré ces internationaux français.
- **6 au 9 juillet** : analyse des réponses et des points
- **9 juillet** : présentation au bureau fédéral puis travail sur les aspects contractuels
- **Septembre** : début du dispositif avec les coachs prioritaires

Tableau envoyé et critères pour le classement

- Prise en compte des entraîneurs « club » uniquement
- Coefficient 1 : sélection datant de plus de 5 ans / Sélection jeune
- Coefficient 2 : sélection datant de moins de 5 ans / Sélection A senior

Sélection internationale Athlète licencié au club

Nom Athlète	Prénom athlète	Spécialité dans la compétition concernée	Catégorie de la sélection	Type de sélection	Année de la sélection
-------------	----------------	--	---------------------------	-------------------	-----------------------

Infos coachs

Coach déclaré sur SIFFA sur la période	Correction coach (Nom Prénom si autre que SIFFA)	entraîne sur site(s) du club	licencié(e) au club	statut durant l'année de la sélection	Temps de travail au club si salarié ou prestataire du club	Observations éventuelles
--	--	------------------------------	---------------------	---------------------------------------	--	--------------------------

Bénévole du club
 Salarié du club
 Prestataire du club
 Cadre technique
 Entraîneur de pôle
 Plus en activité
 Autre

Année	Votre entraîneur club phare	les athlètes phare (niveau international) qu'il ou qu'elle entraîne			
		athlète 1	Athlète 2	Athlète 3	Athlète 4
2025					
2026					

1^{ère} analyse des résultats et rétroplanning

- 17 réponses sur 24 présidents de club interrogés au 8 juillet
- 3 /4 coachs/clubs « prioritaires » 2028 identifiés pour une aide à la professionnalisation dès septembre 2026 – complément éventuel avec 1 ou 2 coachs prioritaires 2032 (critères à ajuster)
- Entretiens prévus en juillet en collaboration avec pôle territorial / professionnalisation (situation sociopro, type de contrat, contreparties)
- Poursuite du travail / entretiens avec les coachs/clubs identifiés 2028/2032
- Identification des « cas particuliers »

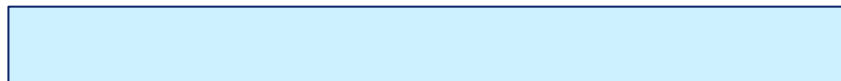
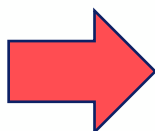
7. | VIE SPORTIVE

7.1 | IMPLANTATIONS DE CHAMPIONNATS DE FRANCE

IMPLANTATIONS DE CHAMPIONNATS DE FRANCE

Saison	Niv.	Compétition	Date	Lieu	ORG STRUCTURE FFA	mis. de réf.	Avis Commis.	Avis CES	DTN	ORG	MKT	Commentaires
2026-2027	3	CF Masters EC et Marche athlétique	Report au 18,19 et 20 septembre 2026	Chateauroux	La Berrichonne	CNAM/CNN	OK		OK	OK	OK	Demande de report de la compétition 2025-2026 annulée fin juin suite à la canicule
2026-2027	3	CF Marathon de Marche	15 novembre 2026	Salaise sur Sanne	Ligue ARA	CNM	OK		OK	OK	OK	Avis favorable L'organisateur a déjà montré son savoir faire, le circuit est apprécié des marcheurs (même parcours mais avec qq modifications) et propice à la
2026-2027	2	CF U18-U20 en salle	13 et 14 février 2027	Nantes	Ligue P-L	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Avis favorable. Salle adaptée sur le plan sportif mais sous dimensionnée question public. Organisation avec un savoir faire sans faille"
2026-2027	2	CF U23-Nationaux en salle	06 et 07 mars 2027	Limoges	Limoges Athlé	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: "Nouvelle salle tout à fait fonctionnelle et qui a fonctionné pendant l'hiver 2026. Donc avis favorable.
2026-2027	2	CF U23-Nationaux en salle	06 et 07 mars 2027	Lyon	Comité d'Athlétisme du Rhône	CSO	OK	*	OK	OK	OK	CES:* Salle non classée à ce jour / DTN: Belle capacité d'organisation qui a déjà accueilli ce CF, le point faible reste la zone d'échauffement
2026-2027	2	CF U23-Nationaux en salle	06 et 07 mars 2027	Saint-Brieuc	Ligue BRE	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	Saint-Brieuc a déjà accueilli cette compétition il y a peu de temps.Très bonne organisation. Le seul point faible reste l'échauffement des athlètes.
2026-2027	3	CF 100km Marche	27 et 28 février 2027	Bourges	US Berry Athlétisme	CNM	OK	OK	OK	OK	OK	Avis favorable, L'organisateur a déjà montré son savoir faire, le circuit est apprécié des marcheurs et propice à la performance.
2026-2027	3	CF Grand Fond de Marche	03 et 04 avril 2027	Château-Thierry	AC Château-Thierry	CNM	OK	OK	OK	OK	OK	Avis favorable L'organisateur a déjà montré son savoir faire, le circuit est apprécié des marcheurs et propice à la performance.

Validation par le Bureau Fédéral

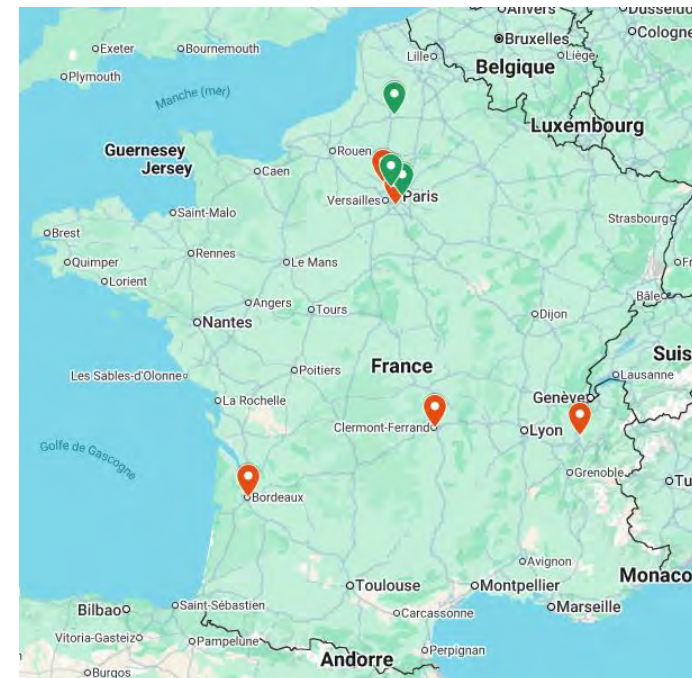


7.2 | **POULES & IMPLANTATIONS INTERCLUBS 2027**

POULES & IMPLANTATIONS INTERCLUBS 2027

2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Aix-les-Bains	Entente Savoie Athlé	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Fonctionnel et expérience d'organisation
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Clermont	Clermont Auvergne Athlétisme	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Favorable, Clermont c'est un stade sans annexe qui a accueilli la finale Elite B l'an dernier ; cela peut s'organiser mais il faut jongler un peu avec les horaires...
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Bordeaux	Stade Bordelais Athlétisme	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Ok, rien à signaler
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Antony	Antony 92	CSO	OK	OK**	OK	OK	OK	CES: ** Lancer de marteau sus annexe Croix de berny / DTN: 2 questions : où se fera le marteau ? Et horaires à adapter entre le javelot et la perche ou la hauteur (incompatibilité)
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Cergy	EACPA	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Stade très performant avec une équipe rompue aux bonnes organisations

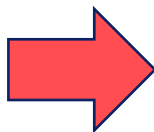
- 3 éditions en région Parisienne
- Demandes régulières de :
 - Entente Savoie Athlétisme
 - Stade Bordelais Athlétisme
 - Clermont Auvergne Athlétisme



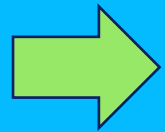
POULES & IMPLANTATIONS INTERCLUBS 2027

2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Aix-les-Bains	Entente Savoie Athlé	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Fonctionnel et expérience d'organisation
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Clermont	Clermont Auvergne Athlétisme	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Favorable, Clermont c'est un stade sans annexe qui a accueilli la finale Elite B l'an dernier ; cela peut s'organiser mais il faut jongler un peu avec les horaires...
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Bordeaux	Stade Bordelais Athlétisme	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Ok, rien à signaler
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Antony	Antony 92	CSO	OK	OK**	OK	OK	OK	CES: **Lancer de marteau sus annexe Croix de berny / DTN: 2 questions : où se fera le marteau ? Et horaires à adapter entre le javelot et la perche ou la hauteur (incompatibilité)
2026-2027	2	CF des Clubs	23 mai 2027	Cergy	EACPA	CSO	OK	OK	OK	OK	OK	DTN: Stade très performant avec une équipe rompue aux bonnes organisations

Validation par le Bureau Fédéral

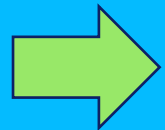


7.3 | LIVRET AUTOMNAL ET HIVERNAL 2027



**Modifications adoptées au BF
de juin**

7.4 | CHAMPIONNATS DE FRANCE 10KM ET MARATHON



BF de septembre

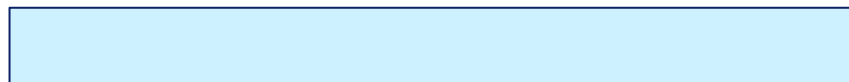
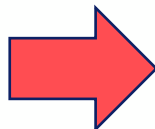
7.5 | VALIDATION DES LABELS EN MARCHE NORDIQUE

VALIDATION DES LABELS EN MARCHE NORDIQUE

ÉPREUVES A LABEL DU 1ER SEPTEMBRE 2026 AU 28 FÉVIER 2027

V	19/09/2026	322780	DIEPPE	76	RG	NORDIC DES CORSAIRES
V	19/09/2026	317807	CANEJAN	33	RG	CHALLENGE MARCHE NORDIQUE
V	26/09/2026	311489	RENNES	35	NA	ROAZHON RUN NORDIK
V	27/09/2026	316580	AUXERRE	89	RG	MARCHE NORDIQUE CHRONOMÉTRÉE - LA PETITE VITESSE
V	04/10/2026	309939	VERGEZE	30	NA	LA NORDIQUE EN GARRIGUE
V	10/10/2026	317711	OUTREAU	62	NA	LA NORDI' PARC DU MONT SOLEIL
V	11/10/2026	322363	PLOMEUR	29	RG	NORDIC WALKING TORCH
V	18/10/2026	315835	FONTAINEBLEAU	77	NA	NORDIQUE BELLIFONTAINE
V	08/11/2026	310874	CABOURG	14	RG	LA SWEET HOMME NORDIQUE
V	15/11/2026	313454	NEUF BRISACH	68	NA	NORDIC DES REMPARTS
V	15/11/2026	317625	GARONS	30	NA	NORDIQUE DE LA CAMARGUE
V	22/11/2026	322020	LES MUREAUX	78	RG	MARCHE NORDIQUE MURIAUTINE
V	22/11/2026	307883	SENLIS	60	NA	LA CAPÉTIENNE
V	06/12/2026	313712	CANNES	6	RG	3ème NORDIC DES ÎLES
V	12/12/2026	316724	CAEN	14	RG	NORDIC'CAEN
V	16/01/2027	318263	LE MANS	72	NA	CROSS OUEST FRANCE PAYS DE LA LOIRE
V	17/01/2027	322250	NARBONNE	11	NA	LA NORDIQUE DE NARBONNE
V	24/01/2027	322409	AIX EN PROVENCE	13	NA	LA NORDIQUE AIXOISE
V	30/01/2027	322585	FRANCONVILLE	95	RG	LA NORDIC'VALDOISIENNE
	07/02/2027	324082	AUBAGNE	13	RG	L'AUBAGNAISE MARCHE NORDIQUE
V	13/02/2027	321469	VILLENAVE D'ORNON	33	NA	LA VILLENAVAISE MARCHE NORDIQUE
V	13/02/2027	323013	MORLAIX	29	RG	MARCHE NORDIQUE DU LÉON TRÉGOR ATHLTISME
V	20/02/2027	322633	SAINT AVE	56	NA	NORDIQUE DE SAINT AVÉ
V	28/02/2027	322249	TALANT	21	RG	NORDIQUE TALANTAISE

Validation par le Bureau Fédéral



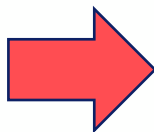
7.6 | CALENDRIER DU MARCHE NORDIQUE TOUR

CALENDRIER DU MARCHE NORDIQUE TOUR

PROPOSITION D'ÉPREUVES CHALLENGE MNT Du 01/09/2026 au 28/02/2027

							M N T
V	9/26/2026	311489	RENNES	35	NA	ROAZHON RUN NORDIK	OUI
V	10/10/2026	317711	OUTREAU	62	NA	LA NORDI' PARC DU MONT SOLEIL	OUI
V	10/11/2026	322363	PLOMEUR	29	RG	NORDIC WALKING TORCH	OUI
V	10/18/2026	315835	FONTAINEBLEAU	77	NA	NORDIQUE BELLIFONTAINE	OUI
V	11/8/2026	310874	CABOURG	14	RG	LA SWEET HOMME NORDIQUE	OUI
V	11/15/2026	313454	NEUF BRISACH	68	NA	NORDIC DES REMPARTS	OUI
V	11/15/2026	317625	GARONS	30	NA	NORDIQUE DE LA CAMARGUE	OUI
V	11/22/2026	307883	SENLIS	60	NA	LA CAPÉTIENNE	OUI
V	1/16/2027	318263	LE MANS	72	NA	CROSS OUEST FRANCE PAYS DE LA LOIRE	OUI
V	1/17/2027	322250	NARBONNE	11	NA	LA NORDIQUE DE NARBONNE	OUI
V	1/24/2027	322409	AIX EN PROVENCE	13	NA	LA NORDIQUE AIXOISE	OUI
V	2/13/2027	321469	VILLENAVE D'ORNON	33	NA	LA VILLENAVAISE MARCHE NORDIQUE	OUI
V	2/20/2027	322633	SAINT AVE	56	NA	NORDIQUE DE SAINT AVÉ	OUI
V	2/28/2027	322249	TALANT	21	RG	NORDIQUE TALANTAISE	OUI

Validation par le Bureau Fédéral



7.7 | ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DE MARCHE NORDIQUE

ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DE MARCHE NORDIQUE

Proposition de changement des distances des Championnats de France de Marche Nordique :

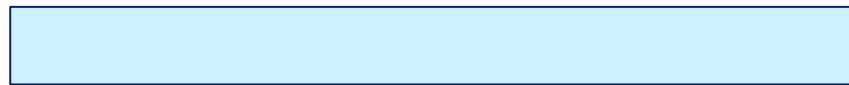
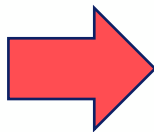
- Epreuve courte : entre 10 et 12 km
- Epreuve Longue : entre 18 et 21 km au lieu de 16 et 20km

Proposition du mode de qualification :

- Avoir été classé, avec une licence Athlé compétition, sur 2 épreuves de marche Nordique dont :
 - Le Championnat Régional de la ligue d'appartenance.
 - Une épreuve du Marche Nordique Tour
 - Réaliser un minima de qualification, défini par catégorie d'âge.

Pour les Championnats Régionaux, les performances retenues seront celles réalisées dans les 365 jours précédant la date des Championnats de France 2027. Les résultats obtenus lors des Championnats de France 2026 ne seront pas pris en compte.

Validation par le Bureau Fédéral



CHAMPIONNAT DE FRANCE
COURSE EN MONTAGNE – MONTÉE SÈCHE

CHAMPIONNAT DE FRANCE MONTEE SECHE



► Objectif : Remplacer le championnat de France de Course Verticale

- Course verticale : format qui n'existe pas au niveau international
- Format Course verticale : 1000m+, pente >25%, contre la montre, bâtons autorisés
- Remplacer par un format qui se pratique au niveau international : « Uphill »
Nous aurions ainsi un championnat de France sur les deux catégories de la course en montagne : Montée sèche et classique montée/descente, comme sur les championnats internationaux.
- Nom le plus approprié : Montée Sèche
- Format Montée sèche : 5 à 10km – 700 à 1200m+ - pente moy 10 à 20%, idéalement autour de 15%, course en ligne, départ en masse, bâtons interdits

► Titres décernés

- Toutes catégories H/F
- Individuels : U20, U23, M0, M1, M2... H/F – idem Course Verticale
- Par équipes H/F (addition des temps des 3 premiers toutes catégories confondue)
- Parcours identiques H/F et pour les U20 (qui n'auront plus de championnat international sur ce format à partir de 2027)
- Pas de qualifications

CHAMPIONNAT DE FRANCE MONTEE SECHE



► Date du Championnat

- Idéalement en amont du Championnat international de manière à ce qu'il soit qualificatif
- Sur une date différente du Championnat de France de course en montagne montée/descente pour maximiser l'intérêt sportif (sur un même w-e bcp d'athlètes feraient un choix) et ne pas se priver de régions qui ne peuvent faire que l'un ou l'autre – sauf si possibilité sur un w-e de 3 jours
- Pour 2027 : le Championnat de France de course Verticale et Course en montagne classique a été attribué à Arrens-Marsous (Eslops d'Azun) les 3 et 4 juillet.
- L'organisation a la possibilité de transformer les parcours de Course Verticale en Montée sèche.
Si la décision de transformer le championnat de France de Course Verticale en Championnat de France de Montée Sèche dès 2027 était prise, du fait que l'enchaînement des deux épreuves sur deux jours consécutifs n'est pas forcément opportun pour tous les athlètes. La DTN serait en mesure d'adapter les modalités de sélection pour donner un peu de poids au Championnat de France de Montée sèche sans qu'il soit la seule course de référence pour donner la possibilité aux athlètes de « doubler » plus facilement (2 jours off entre les deux au Mondiaux)
L'organisation peut également proposer le Championnat de Montée Sèche le vendredi soir mais est ce vraiment optimal pour le déplacement des athlètes et des clubs ?

COUPE DE FRANCE DE COURSE EN MONTAGNE

PROPOSITION COUPE DE FRANCE DE COURSE EN MONTAGNE



► Objectifs

- Proposer un challenge sur la saison afin de structurer, dynamiser et créer une émulation pour la discipline et l'accès au haut-niveau
- Recréer une identité à la discipline et la formaliser (définition, réglementation, spécificité...) sur les 2 formats : montée sèche et classique montée/descente
- Discipline clé dans la détection, la formation, la planification et l'accession au haut-niveau dans la discipline elle-même et les courses plus longues, notamment pour les jeunes.
- Avoir un circuit qui permet à nos élites et jeunes de se confronter, de se spécialiser, de s'aguérir dans l'optique de performer au niveau international
- Tremplin vers le Trail

► Nom

- **Coupe de France** : nom à la fois porteur et explicite d'un challenge par étape dans les disciplines d'endurance (ski, vélo, biathlon...)

► Principe

- Challenge par étapes : 6 à 10 courses labélisées dont les championnats de France (montée sèche et classique montée/descente)

PROPOSITION COUPE DE FRANCE DE COURSE EN MONTAGNE



► Principes

- Barème de points en fonction de la place (athlètes licenciés) sur chaque course
- Classement final sur les 4 meilleures résultats avec coeff bonus sur les championnats de France
- Calendrier sur l'année civile pour coller à la saisonnalité sportive de la discipline
- Classements : Scratch + U20 + U23 + Masters + par équipes H/F
- **Coût dotations finales : 30 000€ (64 000€ pour le Challenge National Trail)**

Répartition envisagée:

- Scratch toutes Catégories H/F : 1er : 3000€ / 2ème : 2000€ / 3ème : 1500€ / 4ème : 1000€ / 5ème : 500€ - Total : 16000€
- U23 H/F : 1er : 1500€ / 2ème : 1000€ / 3ème : 500€ - Total 6000€
- U20 H/F : Dotation Matériel (Adidas ?) : 1er : 500€ / 2ème : 300€ / 3ème : 200€ - Total 2000€
- Classement M1 et + : sans dotation
- Par équipes : 1er : 1500€ / 2ème : 1000€ / 3ème : 500€ - Total 6000€
- Coût communication/marketing/habillage : 15 000€
- **Coût Total : 45 000€**

7.8 | ACTUALITÉS DIVERSES

SUJETS DIVERS

- Comité Consultatif des Organisateurs – Meeting
- Saisie des performances à l'étranger
- Projet Calorg
- Composition de la CSO
- Règlements sportifs
- U*NXT
- Championnats de France Estivaux

8. | INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

8.1 | BILAN DU MEETING DIAMOND LEAGUE

LES CHIFFRES À RETENIR

+ 19 000

SPECTATEURS

260

BÉNÉVOLES

3 545

SPECTATEURS CLUBS

325 000

TÉLÉSPECTATEURS

→ **558 000** AUX DERNIÈRES TENTATIVES À LA PERCHE

164

JURYS ET VOLONTAIRES
TECHNIQUES



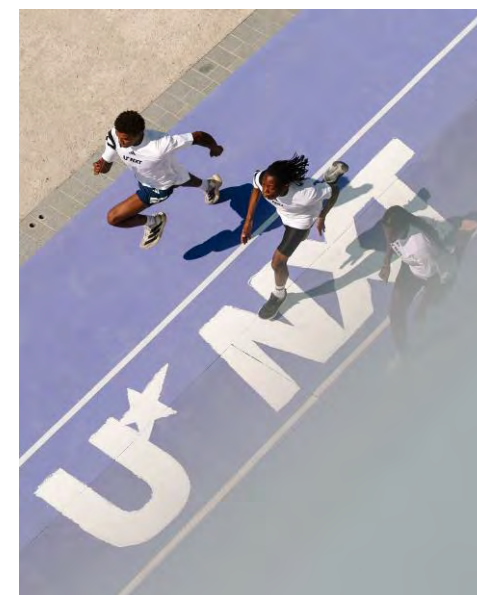
PERFORMANCES À RETENIR

- 36** Records personnels
- 3** Records Diamond League
- 4** Records du meeting
- 7** Records nationaux
- 4** World leads
- 2** Records d'Océanie

8.2 | POINT SUR LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

U*NXT Experience
Adidas Arena, 8 juillet 2026

EN IMAGES



CHAMPIONNATS DE FRANCE U*NXT
Stade Sébastien Charléty - 16 au 19 juillet 2026

CHAMPIONNATS DE FRANCE U*NXT - 16 au 19 juillet 2026

4 JOURS D'ÉPREUVES SPORTIVES ET DE FÊTE DE L'ATHLÉ

Jeudi 16 juillet : 9h30 > 19h35 : 14 finales
Podiums à 18h et 19h50

Vendredi 17 juillet : 9h25 > 19h40 : 32 finales
Podiums à 13h30 / 16h30 et 19h50

Samedi 18 juillet : 8h55 > 19h55 : 31 finales
Podiums à 15h / 18h30 et 20h

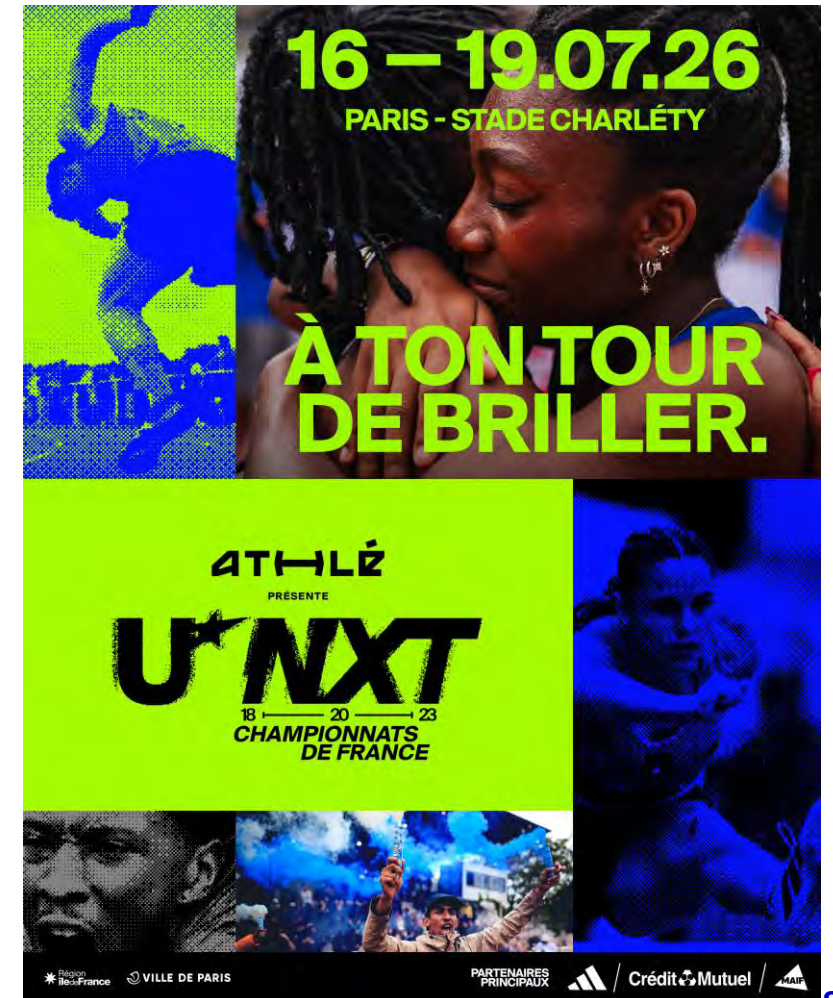
Dimanche 19 juillet : 8h40 > 16h30 : 37 finales
Podiums à 12h30 / 14h45 et 16h

100% de la compétition diffusée sur la chaine Youtube Athle TV
Relais influenceurs et média le Jour J : Ulyces (1,3M de followers
Insta)

L'Equipe / RMC / France TV (à confirmer)

Food Truck + bars

Animations barbier, coiffure, tatouage, nail art pour les spectateurs
et athlètes



#1 ZONE PODIUM

configuration backdrop

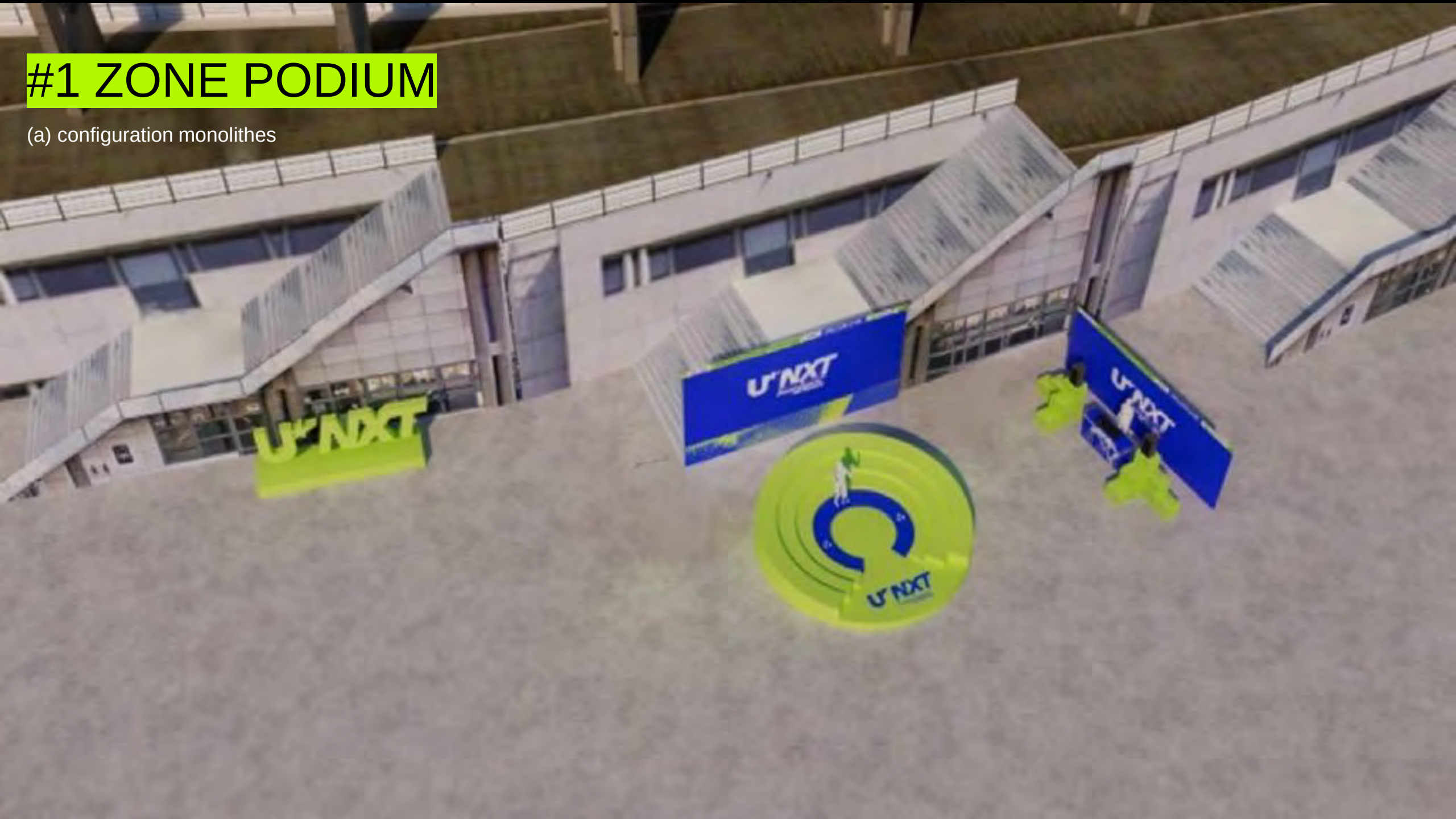
Dimensions Backdrop podium : 6850x3000 mm

Dimensions backdrop DJ : 6850x2500 mm



#1 ZONE PODIUM

(a) configuration monolithes



#1 ZONE PODIUM

focus zone set up lettrage



**CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE
ALBI - 24 AU 26 JUILLET 2026**

CHAMPIONNATS D'EUROPE BIRMINGHAM
10 au 16 août 2026



Présentation vidéo annonce sélection Birmingham

Pour les championnats d'Europe 2026 de Birmingham, la FFA souhaite compléter son dispositif habituel d'annonce de sélection avec un nouveau format vidéo. L'idée n'étant pas de remplacer ce qui est fait depuis quelques années mais de l'étoffer. Cette vidéo se voudra **innovante, chartée, dans l'ère du temps.**

Les objectifs

- Créer un temps fort encore + impactant
- Donner une image tendance de la FFA et de l'athlé
- Bousculer les codes de l'athlétisme et de la FFA
- Sortir de nos habitudes
- Créer un contenu partageable par tous
- Créer un contenu que chacun peut s'approprier
- Mettre en valeur de l'athlé, de la FFA, de ses bénévoles et de ses athlètes

Les contraintes

- Pas de tournage avec les athlètes
- Annoncer entre 80 et 100 athlètes dont 1/3 ne sera connu que quelques jours avant l'annonce
- Créer une histoire permettant de mettre certains athlètes + en avant
- Timing serré

Le concept : *Gilbert, l'homme derrière les dossards*

« Avant chaque grand championnat, une question revient toujours sans que personne ne se la pose vraiment : qui prépare les dossards ? Tout le monde les porte. Personne ne sait d'où ils viennent. Nous imaginons alors une histoire autour d'un personnage fictif devenu presque une légende : Gilbert, celui qui, dans l'ombre, préparerait chaque dossard de l'Équipe de France.

À travers cette fiction légère et décalée, la vidéo transforme une simple annonce de sélection en une histoire pleine de détails, d'humour et de personnalité, tout en offrant un format extrêmement souple permettant d'intégrer facilement les 80 à 100 athlètes sélectionnés, avec différents niveaux de mise en avant selon leur importance.

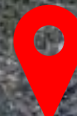
On ne sait jamais si tout cela est vrai... mais on a envie d'y croire »

BIRMINGHAM 26

 **EUROPEAN ATHLETICS
CHAMPIONSHIPS**



Alexander Stadium



BIRMINGHAM



Club France

CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026

CLUB FRANCE

- Un Club France dans un lieu de convivialité au cœur du centre ville de Birmingham à 20-25min en voiture du stade afin de célébrer les athlètes de l'Equipe de France en compagnie de leurs proches, de nos partenaires, d'une centaine de supporters ainsi que la de famille FFA.
- 5 soirées exceptionnelles : Du mercredi 12 août au dimanche 16 août 2026
- Ou : Pub BOX Brindleyplace – Birmingham
- Possibilité de faire des activations et d'offrir des cadeaux Equipe de France
- Visibilité pour les partenaires FFA – ex : 1 soirée adidas avec les fédérations européennes adidas ?



CLUB FRANCE

- Un Club France dans un lieu de convivialité au cœur du centre ville de Birmingham à 20-25min en voiture du stade afin de célébrer les athlètes de l'Equipe de France en compagnie de leurs proches, de nos partenaires, d'une centaine de supporters ainsi que la de famille FFA.
- 5 soirées exceptionnelles : Du mercredi 12 août au dimanche 16 août 2026
- Où : Pub BOX Brindleyplace – Birmingham
- Possibilité de faire des activations et d'offrir des cadeaux Equipe de France
- Visibilité pour les partenaires FFA – ex : 1 soirée adidas avec les fédérations européennes adidas ?



CLUB FRANCE | EXTERIEUR

Box Brindleyplace / Birmingham



- o Club France en plein cœur du centre ville
- o Zone de restauration et de festivité

- o Espace accessible à pied
- o Stickers personnalisés Club France sur les vitres

CLUB FRANCE | RDC

Box Brindleyplace / Birmingham



- o Entrée principale du Club France
- o Espace ouvert à tous
- o Habillage complet avec de la visibilité FFA



- o Estrade pour des prises de paroles
- o 23 écrans à habiller
- o Bar pour commander à consommer

CLUB FRANCE | ÉTAGE 1

Box Brindleyplace / Birmingham



- o 2 espaces distincts
- o 1 photobooth personnalisé FFA
- o Habillage complet avec de la visibilité FFA

- o Lieu de réunion avec 1 écran
- o Possible zone de stockage
- o Zone orga

CLUB FRANCE | ÉTAGE 1

Box Brindleyplace / Birmingham



- o Espace réservé aux athlètes, élus et invités
- o Différents espaces pour se retrouver
- o Habillage complet avec de la visibilité FFA

- o Repas à disposition
- o 13 écrans
- o Bar pour acheter des boissons

PROGRAMME

Identique pour les 5 jours



 Horaires d'ouverture estimées : 19h – début des épreuves du soir

8.3 | RESSOURCES HUMAINES

MOUVEMENTS RH : ARRIVÉES ET RECRUTEMENTS

Salarié	Statut	E	Date entrée	S	Date sortie	Emploi	Pôle / Service
WITTRANT Edgard	Recruté	X	31/08/2026			CHARGE DE PROJET	Développement (running)
	Recrutement en cours					CHARGE DE PROJET	Développement (territoires)
	Recrutement à venir / à l'étude					CHARGE DE PROJET	Développement (clubs)
	Recrutement à venir / à l'étude					ALTERNANT	Marketing & Orga
	Recrutement à venir / à l'étude					REMPLACEMENT B. PONTON	Marketing & Orga
	Recrutement à venir / à l'étude					RENFORT AUX MOYENS GENERAUX	Moyens Généraux
GUYARD Loïc	Arrivée	X	01/07/2026			INGENIEUR SYSTÈME ET RESEAUX	SI
MANDARD Cyril	Recruté	X	02/09/2026			DSI	SI

Départ remplacé ou +1

Départ non remplacé

Recrutement en cours

PAUSE

9. | INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

9.1 | POINT D'ÉTAPE

POINT D'ÉTAPE

Séminaire des DTN 01/07 :

- Convention cadre
- Priorité : éthique / VSS / évolution du règlement disciplinaire type (transmission au Conseil d'Etat)
- Service civique / promotion du bénévolat : JeVeuxAider.gouv.fr
- PNACC

Concours externe du Professorat de Sport – CTS FFA

Pôle Territoire :

- Stratégie des lieux de pratique
- Comité technique professionnalisation
- Programme 36

Tournée des ligues

Convention FFA - UNSS

10. | DOSSIERS DU BUREAU FÉDÉRAL

10.1 | LICENCES, CLUBS ET PPS

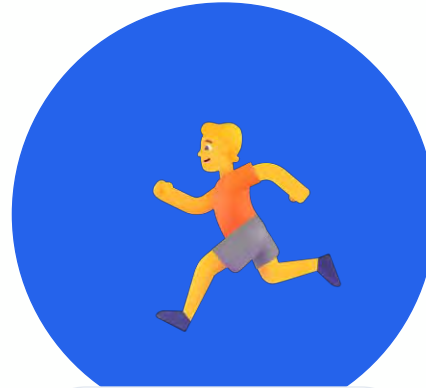
LICENCES - TITRES DE PARTICIPATION - CLUBS

9 JUILLET 2026



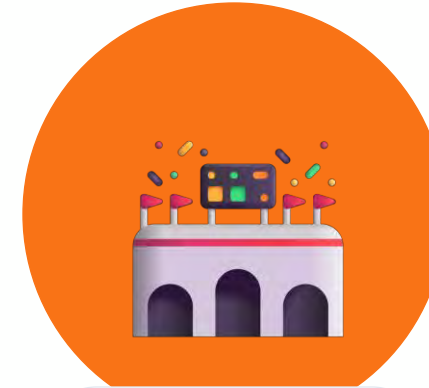
LICENCES

344 698



PPS

1 664 639



CLUBS

2609

	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	36293	36299	36696	101.09%	101.11%
41 BFC	12169	12170	12692	104.29%	104.30%
42 BRE	20957	20959	21113	100.73%	100.74%
43 CEN	12790	12792	12692	99.22%	99.23%
44 COR	1697	1697	1988	117.15%	117.15%
45 G-E	25568	25574	25938	101.42%	101.45%
46 H-F	27937	27942	29177	104.42%	104.44%
47 I-F	56321	56323	56387	100.11%	100.12%
48 NOR	18867	18869	19997	105.98%	105.99%
49 N-A	30392	30400	31571	103.85%	103.88%
50 OCC	26109	26116	26683	102.17%	102.20%
51 P-L	27615	27617	28895	104.63%	104.64%
52 PCA	24155	24156	25207	104.35%	104.36%
53 C-T	103	103	116	112.62%	112.62%
54 GUA	3040	3040	3139	103.26%	103.26%
55 GUY	950	950	981	103.26%	103.26%
56 MAR	2850	2853	2764	96.88%	96.98%
57 MAY	318	318	314	98.74%	98.74%
58 N-C	960	998	1005	100.70%	104.69%
59 P-F	1010	1009	938	92.96%	92.87%
60 REU	6373	6376	6322	99.15%	99.20%
61 W-F	96	96	83	86.46%	86.46%
	336570	336657	344698	102,39%	102,41%

10.2 | MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- (Art. 1.2) Disposition sur **la radiation des clubs n'ayant pas finalisé leurs démarches de réaffiliation avant le 30 septembre 24h.**
- (Art. 2.3.2) **Modification de la procédure de seconde mutation** et notamment sur l'obligation de motivation.
- (Art. 3.2.1.6) Autorisation pour les **athlètes U16 ou moins de prétendre au titre de champion régional, départemental ainsi qu'aux médailles et records afférents.**
- (Art. 3.5.4) Ajout d'une disposition sur la **bourse aux dossards** et notamment l'interdiction de concourir sous une identité qui n'est pas la sienne.

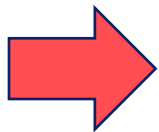
MODIFICATIONS DE LA CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

CIRCULAIRE

- (Art. 4.1) **Seconde mutation** – Précisions opérationnelles sur la procédure et notamment sur l'obligation de remplir la motivation d'une seconde mutation.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Validation par le Bureau Fédéral

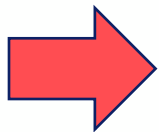


10.3 | HONORABILITE AU SEIN DES CD ET DES LIGUES

10.4 | MODIFICATION DE LA RÈGLEMENTATION DES MANIFESTATIONS RUNNING

MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION DES MANIFESTATIONS RUNNING

Validation par le Bureau Fédéral



10.5 | POINT OUTRE-MER

COMMISSION OUTRE-MER – SYNTHÈSE (1/2)

Infrastructures

- Besoins structurels
- Étude lors des visites du Président

Aides aux événements

- Championnats internationaux
- Meetings internationaux

Aides aux déplacements

- Aide forfaitaire jugée insuffisantes
- Structurer équipe OM

Formation

- Identifier les juges N2/N3
- Créer un vivier de formateurs
- Identifier les entraîneurs diplômés
- Développer les formations locales

Conséquences budgétaires 2027

- Impact sur le budget fédéral
- Révision de la circulaire financière.
- Étude : CNJ + CF + CNC

COMMISSION OUTRE-MER– TERRITOIRES (2/2)

Mayotte

- Difficultés d'équipements
- Priorité : running
- Plan de développement préalable
- Visio avec Jean-Claude PRIANON et Marcel FERRARI

Saint-Pierre-et-Miquelon

- Formations OFA
- Juges running et entraîneurs

Antilles

- Projet de stages Équipe de France
- Transmission à la DTN

Polynésie française

- Juges aux Championnats de France.
- Aide Jeux du Pacifique 2027 ?

La Réunion

- Aide au meeting de Saint Denis

10.6 | POINT LICENCE UNIQUE

ÉVOLUTION DES TYPOLOGIES DE LICENCES

Constat

La distinction « pratiquant / non-pratiquant » est jugée insuffisamment pertinente. Elle ne prend pas suffisamment en compte la diversité des pratiques.

Orientation retenue

3 catégories de licences :

- ✓ *Pratique compétitive*
- ✓ *Pratique non compétitive*
- ✓ *Non-pratiquant*

Objectif

Simplifier l'offre de licences.

Mieux adapter les catégories aux différents profils de licenciés.

PAIEMENT

Décision

Abandon de l'hypothèse d'un paiement séparé entre la licence et les cotisations revenant à la ligue et au comité.

Piste à l'étude

Paiement unique auprès de la FFA.

Redistribution ensuite aux ligues régionales et aux comités départementaux.

Bénéfices attendus

Simplification des démarches pour les clubs.

Passage de **6 à 3 catégories tarifaires**.

À préserver

Autonomie des ligues et des comités dans la fixation de leurs cotisations.

Maintien de spécificités tarifaires selon les territoires et les structures

10.7 | LIEU DU CONGRÈS FÉDÉRAL FFA DES 9 & 10 AVRIL 2027

4 | Candidature à l'organisation du Congrès et AG FFA - Édition 2027

Date : 9 et 10 avril 2027

Lieu : Orléans (CEN)

Structure organisatrice

Ligue d'athlétisme du Centre Val de Loire

Accès

Gare d'Orléans

- 1h10 de Paris Austerlitz ;
- De la gare d'Orléans à l'hôtel, 30mn (navette organisation)

En voiture, au carrefour des 3 autoroutes A10, A71 et A19

Site du congrès et AG FFA

Le palais des congrès est situé 12 min en voiture de l'hôtel de la délégation. Des navettes seront mises en place.

1400 places de parking

Mobilité douce : 200 arceaux de vélo

Budget tarif du palais des congrès non négocié à ce jour mais des possibilités de négociations avec la collectivité.

Les tarifs des chambres d'hôtel ont été négocié soit 100 chambres dans le même hôtel.

Partenaires institutionnels

Un rdv est prévu prochainement avec la ville/Métropole d'Orléans.

L'office du Tourisme est disponible pour apporter un soutien aux hébergements.

Hébergement de la délégation FFA

La délégation FFA sera logée :

au Novotel (4*), Demeures de Campagne, Chemins de Sologne. 100 chambres pour le vendredi soir : 30 mn en voiture de la gare SNCF, 15 min en voiture du site du palais des congrès.

Autres hébergements pour les ligues

L'office du tourisme sera à disposition pour orienter les Ligues à la recherche d'hébergements.



CO'Met, c'est un équipement 3 en 1 qui comprend :

1 Parc des Expositions

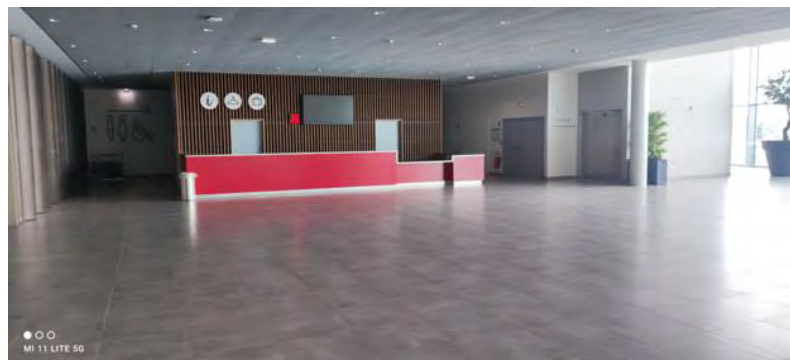
1 Palais des Congrès

1 Arena

4 | PRÉSENTATION DU PALAIS DES CONGRÈS



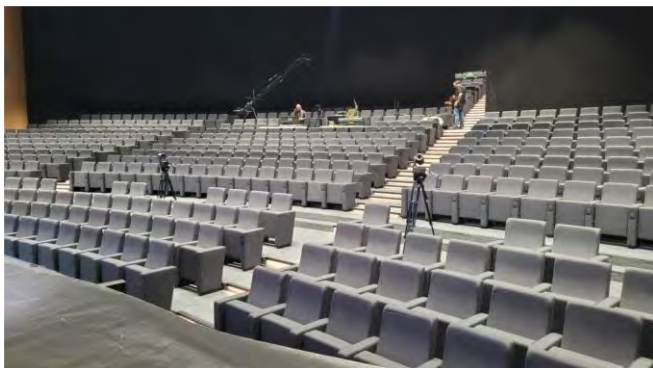
Palais des congrès Parking gratuit



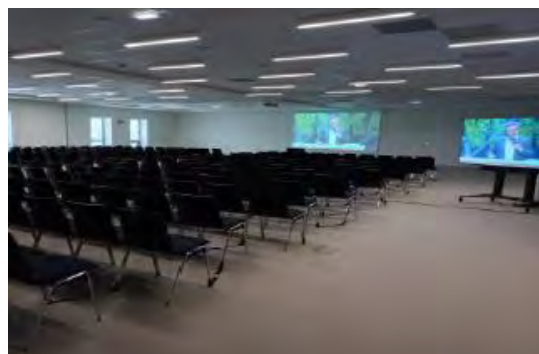
Accueil : espace de 952 m² avec borne d'accueil dédiée avec possibilité de mettre des exposants



Espace restauration d'une surface de 1 200 m² pour la soirée de gala et accès au rooftop semi couvert d'une surface de 790m²



Auditorium : 1 000 places avec une demi-jauges à 500 places
Sonorisation, écran de projection, vidéoprojecteur et lumière comprise (avec techniciens)
Mobilier modulable (chauffeuse et table basse, table et chaise ou mange debout et tabouret)



Salles de réunion fusionnée

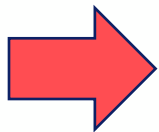


Salles de réunion individuelle pour le vendredi matin et espace de stockage et bureau : loges



LIEU DU CONGRÈS FÉDÉRAL DES 9 ET 10 AVRIL 2027

Validation par le Bureau Fédéral



10.8 | CALENDRIER DES RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES 2027

BUREAUX FÉDÉRAUX ET COMITÉS DIRECTEURS 2027

BUREAU FÉDÉRAL - 2027 (le jeudi)

- 7 JANVIER
- 4 FÉVRIER
- 11 MARS
- 15 AVRIL
- 13 MAI
- 10 JUIN
- 7 JUILLET
- 2 SEPTEMBRE
- 7 OCTOBRE
- SÉMINAIRE 13 & 14 NOVEMBRE
- 16 DÉCEMBRE

COMITÉ DIRECTEUR - 2027 (les vendredis & samedis)

- 22 & 23 JANVIER
- 26 & 27 MARS
- 28 & 29 MAI
- 30 & 31 JUILLET à St Étienne
(pdt le Championnat de France Elite)
- 22 & 23 OCTOBRE

11. | INTERVENTION DU PRÉSIDENT DU CNL

12. | QUESTIONS DIVERSES

| CLÔTURE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Jeudi 9 juillet 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
- SIÈGE DE LA FFA -